

*RODRIGUEZ*  
*GROUP*

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU**

**30 SEPTEMBRE 2011**

## SOMMAIRE

<b>I – ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 30 SEPTEMBRE 2011</b>	<b>3</b>
<b>II – RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2010/2011</b>	<b>5</b>
<b>III – COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2011</b>	<b>30</b>
A - Etat de la situation financière (Bilan)	31
B - Compte de résultat	32
C - Etat du résultat global	33
D - Etat de flux de trésorerie	34
E - Etat de variation des capitaux propres	36
F - Notes annexes aux comptes consolidés	37
<b>IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2011</b>	<b>89</b>
<b>V – COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE-MERE AU 30 SEPTEMBRE 2011</b>	<b>93</b>
A - Bilan	94
B - Compte de résultat	95
C - Tableau de flux de trésorerie	96
D - Annexes aux comptes de la société-mère	96
E - Tableau des filiales et participations	109
<b>VI – RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2011</b>	<b>110</b>

**I - ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT  
FINANCIER ANNUEL  
AU 30 SEPTEMBRE 2011**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

LAURENCE RODRIGUEZ  
Président du Conseil de Surveillance

ERIC DE SAINTDO  
Président du Directoire

**II - RAPPORT DE GESTION**  
**SUR L'EXERCICE 2010/2011**

## SOMMAIRE

1.	<i>Référentiel</i>	7
2.	<i>Activité</i>	7
2.1	Faits significatifs de l'exercice 2010/2011	7
2.2	Événements postérieurs à la clôture	10
3.	<i>Activité et résultats de l'ensemble du Groupe</i>	11
3.1	Résultats par secteur d'activité	11
3.2	Principaux niveaux de résultat	12
3.2.1.	Chiffre d'affaires	12
3.2.2.	Rentabilité	12
3.2.3.	Situation financière	12
3.2.4.	Résultat net	14
4.	<i>Activité et résultats de la société mère</i>	14
5.	<i>Activité et résultats des filiales</i>	15
6.	<i>Stratégie et perspectives</i>	17
7.	<i>Autres informations</i>	18
7.1	Frais de développement	18
7.2	Investissements matériels	18
7.3	Informations environnementales	18
7.4	Informations sociales	19
7.5	Gestion des risques	20
7.6	Informations relatives aux mandataires sociaux	23
7.6.1	Mandats sociaux	23
7.6.2	Rémunérations	24
8.	<i>Capital et Actionnariat</i>	24
8.1	Prise de participation	24
8.2	Détention du capital	24
8.3	Opérations sur titres réalisées par les dirigeants	25
8.4	Rachat par la société de ses propres actions	25
8.5	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	25
9.	<i>Informations légales</i>	27
9.1	Assemblée générale	27
9.2	Charges non fiscalement déductibles	28
9.3	Proposition d'affectation des résultats	28
9.4	Conventions réglementées	28
10.	<i>Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices</i>	29

## 1. Référentiel

---

### Arrêté des comptes individuels et consolidés

Les comptes individuels et consolidés de Rodriguez Group ont été arrêtés par le Directoire le 14 décembre 2011.

### Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS. Les comptes individuels sont établis conformément au Plan comptable général. L'ensemble des éléments concernant les comptes consolidés est joint au présent rapport.

## 2. Activité

---

### 2.1 Faits significatifs de l'exercice 2010/2011

---

#### 2.1.1 Mise en place d'un management de croissance

---

Eric de Saintdo a été nommé le 7 octobre 2010, membre du Directoire et Directeur Général de Rodriguez Group. Titulaire d'un M.B.A. en Management International de l'Université du Texas à Dallas (Etats-Unis), Eric de Saintdo est une personnalité reconnue dans le monde de la plaisance de luxe. Sa passion pour le nautisme l'a conduit à assumer avec succès, pendant plus de dix ans, la Direction Générale du Festival International de la Plaisance de Cannes. Sa connaissance aigüe de la grande plaisance et les relations privilégiées qu'il a pu établir avec les principaux acteurs de ce marché lui ont permis de donner à ce rendez-vous incontournable du yachting, une dimension internationale.

Eric de Saintdo a renforcé son équipe avec l'arrivée de :

- Serge Allègre, qui rejoint le Groupe en qualité de Directeur Commercial et du Développement.
- Anne-Lise Colonna de Leca qui prend le poste de Secrétaire Général,
- Stéphanie Willemain en tant que Directrice de la Communication,
- Laurent Pérignon en qualité de Chief Operating Officer à la tête de Camper & Nicholsons,
- Michael Payne, anciennement broker du Groupe, en qualité de Chief Commercial Officer également à la tête de Camper & Nicholsons.

### **2.1.2 Mise en place d'un nouveau gouvernement d'entreprise**

Le 31 mars 2011, le Conseil de Surveillance de Rodriguez Group a nommé Eric de Saintdo en qualité de Président du Directoire. Il succède ainsi à Gérard Rodriguez, revenu provisoirement à ces fonctions à l'été 2010.

Eric de Saintdo est également nommé Président du Conseil d'Administration de SNP Boat Service et Président de SAS Gérard Rodriguez.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'Administration de Camper & Nicholson's International, holding de tête du Groupe Camper & Nicholson's, ont décidé de nommer Eric de Saintdo en qualité d'Executive Chairman et Chief Executive Officer du Groupe, en remplacement de Jillian Montgomery.

Cette nomination consacre une volonté de rapprocher étroitement les deux groupes détenus par Rodriguez Group, en mettant en place une Direction commune ayant pour objectif de favoriser les synergies et les échanges de compétences.

C'est dans cette optique que Laurent Pérignon, ancien Directeur Marketing de Camper & Nicholson's, a notamment été désigné membre du Directoire de Rodriguez Group, membre du Conseil d'Administration de SNP Boat Service et membre du Conseil d'Administration de Camper & Nicholson's International.

### **2.1.3 Repositionnement du Groupe**

La signature en décembre 2010 d'un nouveau partenariat avec Sanlorenzo, leader dans la construction de grandes unités à semi-displacement et displacement, parachève le repositionnement de Rodriguez Group et lui permet d'élargir sa gamme vers une gamme supplémentaire de produits, en adéquation avec les attentes diversifiées de la clientèle.

L'accord conclu, tout comme celui signé précédemment avec Italyachts, a été négocié en tenant compte des exigences du marché actuel et présente les caractéristiques suivantes:

- exclusivité sans engagement de volumes,
- adaptation du prix d'achat aux conditions de marché.

Par ailleurs, Camper & Nicholson's a également conclu un contrat d'exclusivité mondiale avec la société Wider Yachts pour la commercialisation du Wider 150', un yacht d'un genre nouveau alliant conception haut de gamme, prouesses techniques et système de propulsion hybride, qui sera mis en construction sur demande.

#### **2.1.4 Début d'exécution du plan de sauvegarde**

Conformément aux modalités prévues dans les plans de sauvegarde, le Groupe a procédé au cours de l'exercice 2010/2011 au règlement du premier dividende des créances chirographaires admises.

Par ailleurs, les premières ordonnances relatives au passif gelé contesté de SNP Boat Service ont été rendues par le juge-commissaire. Les audiences de contestations de créances se poursuivront au cours de l'exercice 2011/2012, étant précisé que par prudence, et sur la base d'une évaluation conjointe des risques par les conseils du Groupe et la Direction, l'intégralité du passif éventuel relatif à ces créances contestées avait été provisionné au 30 septembre 2010.

#### **2.1.5 Poursuite de la restructuration du Groupe**

##### **Fusion absorption de Le Yacht par SNP Boat Service**

Les actionnaires des sociétés SNP Boat Service et Le Yacht, filiales détenues directement et indirectement par Rodriguez Group à hauteur de 99,71 % et 99,32 %, ont approuvé, en date du 31 décembre 2010, le projet de fusion par voie d'absorption de la société Le Yacht par SNP Boat Service.

Cette opération a été réalisée avec effet rétroactif au 1er octobre 2010 compte tenu des dates de clôture des exercices sociaux au sein du Groupe. Elle se situe dans le prolongement des mesures de rationalisation mises en œuvre par Rodriguez Group.

Le regroupement des activités de Le Yacht, filiale dédiée aux activités de shipchandler, au sein de SNP Boat Service, se justifie par les liens d'interdépendance, tant commerciaux que financiers, existant entre les deux sociétés. En effet, SNP Boat Service réalise une part significative du chiffre d'affaires de Le Yacht par l'achat de décoration, de matériel et d'électronique destinés à équiper les yachts commercialisés par SNP Boat Service.

Dans un souci constant d'amélioration des process de gestion et de fonctionnement internes, l'opération de fusion permet de rationaliser l'organigramme du Groupe en centralisant les activités au sein d'une même entité, de mutualiser les stocks de matériel, de simplifier les processus de commandes aux fournisseurs, de supprimer les facturations intra-groupe et, partant, de réaliser des économies d'échelle.

Les conditions financières de la fusion ont été déterminées sous le contrôle du commissaire à la fusion. Le capital social de SNP Boat Service a été augmenté d'un montant de 2.051.401 euros par l'émission de 4.337 actions nouvelles souscrites par les actionnaires de Le Yacht, Rodriguez Group détenant désormais 99,46 % de

SNP Boat Service. Le Yacht se trouve dissoute sans liquidation, la totalité de son patrimoine étant transféré à SNP Boat Service.

L'opération a fait l'objet d'une modification du plan de sauvegarde de SNP Boat Service autorisée par le Tribunal de Commerce de Cannes.

### **Fusion absorption de Customs Management par SNP Boat Service Italia**

Cette opération a été reportée. Elle devrait toutefois intervenir dans les mois à venir avec effet rétroactif au 1er octobre 2011.

### **Liquidation de la société SNP Boat Service Suisse**

La procédure est en cours de finalisation. La radiation définitive de la société devant intervenir dans les mois à venir, les comptes arrêtés au 30 septembre 2011 de cette entité ont été établis sur la base de valeurs liquidatives.

### **Restructuration de la présence du Groupe au Moyen-Orient**

L'optimisation de la présence du Groupe sur ce marché est toujours à l'étude.

## **2.2 Evénements postérieurs à la clôture**

### **Renégociation des conditions de remboursement du passif gelé de SNP Boat Service**

Par jugement rendu le 13 décembre 2011 et non encore notifié à la société à la date de tenue du Directoire approuvant les comptes, le Tribunal de Commerce de Cannes a fait droit à la demande de SNP Boat Service de modifier son plan de sauvegarde. En conséquence, les principales dispositions du jugement sont les suivantes : les échéances du plan de sauvegarde (fournisseurs et banques) seront réglées le 31 octobre de chaque année, et non plus en avril (pour les fournisseurs) et en juin (pour les banques). Par exception, la dernière échéance du plan reste fixée au 20 avril 2020. En outre, l'échéance de l'année en cours sera payée en préférence sur l'échéance de l'année suivante.

Le plan de Sauvegarde du Yacht n'est pas concerné par ce jugement.

L'impact sur les comptes 2010/2011 de ces modifications se traduit par un produit d'actualisation (non constaté au 30 septembre 2011) pour un montant de 0,9 M€, qui se décompose en 0,6 M€ sur l'actualisation de la dette bancaire et 0,3 M€ sur l'actualisation du passif gelé.

Par ailleurs, la dette bancaire ainsi que l'intégralité du passif chirographaire gelé actualisé de l'entité doivent désormais être considérés comme du passif gelé à long terme, la prochaine échéance devant être décaissée au-delà des 12 mois de la date de clôture (à savoir le 31 octobre 2012).

### 3. Activité et résultats de l'ensemble du Groupe

#### 3.1 Résultats par secteur d'activité

##### Ventes de bateaux

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires	70 855	54 657
Résultat opérationnel	(13 892)	(14 554)
Effectif moyen	66	84

L'activité vente de bateaux a généré en 2010/2011 un chiffre d'affaires de 70,9 M€ contre 54,7 M€ l'exercice précédent, soit une progression moyenne de 29,6%. Cette performance confirme la reprise de l'activité Bateaux, qui provient principalement des ventes de bateaux neufs, dont les ventes progressent de 65,2% par rapport à l'exercice précédent, alors que les ventes de bateaux d'occasion reculent quant à elles de 22,9% en raison de la réduction du stock disponible à la vente.

Le chiffre d'affaires Bateaux s'établit à 28,7 M€ au cours du second semestre 2010/2011 contre 46,7 M€ sur la même période en 2009/2010, exercice au cours duquel les ventes de bateaux se sont essentiellement concentrées sur le second semestre. Au cours de l'exercice 2010/2011, cette tendance s'est inversée, dans des proportions moindres, et sans que cette tendance ne puisse être considérée comme une nouvelle donne du marché.

##### Services et Produits Associés

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires	29 205	32 538
Résultat opérationnel	3 321	(7 591)
Effectif moyen	122	116

Les services associés (Brokerage, Charter, Management de bateaux, Placement d'équipages, Chantiers d'entretien, Shipchandlers) constituent des activités stratégiques pour la fidélisation de la clientèle.

Sur le second semestre 2010/2011, les ventes de Services s'établissent à 19 M€, représentant 65,11% de chiffre d'affaires réalisé au titre de cette activité au cours de l'exercice 2010/2011.

Camper & Nicholsons Intl a contribué au chiffre d'affaires Services du Groupe pour un montant de 18,6 M€.

Le chiffre d'affaires Produits associés de l'exercice précédent intégrait la vente du stock de moteurs et de waterjets prévue dans le protocole d'accord signé par le groupe Arno en octobre 2009. Globalement, et après retraitement de cette opération réalisée en 2009/2010, le chiffre d'affaires « Services et produits associés » atteint 29,2 M€, en légère progression (1,6 %) par rapport à l'exercice précédent.

## 3.2 Principaux niveaux de résultat

### 3.2.1. Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires	100 061	87 195

Le chiffre d'affaires consolidé global du Groupe enregistre une hausse de 14,8% sur l'exercice, passant de 87,2 M€ en 2009/2010 à 100 M€ en 2010/2011.

L'activité Vente de bateaux (neufs et occasions) a généré un chiffre d'affaires global de 70,8 M€ sur l'exercice 2010/2011. En parallèle, l'activité Services a généré un chiffre d'affaires de 9,6 M€ sur le 4ème trimestre 2010/2011, contre 9,5 M€ sur la même période en 2009/2010. Sur l'année, cette activité enregistre un chiffre d'affaires total de 29,2 M€, contre 32,5 M€ sur l'exercice précédent, ramenés à 28,7 M€ hors événements non récurrents liés aux accords conclus au cours de la sauvegarde (soit une hausse de 1,6%).

### 3.2.2. Rentabilité

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Vente de bateaux	(13 892)	(14 554)
Services	3 321	(7 591)
Autres	(2 908)	(3 375)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(13 479)</b>	<b>(25 520)</b>

La marge brute, avant reprise de provision, est de +31,68 M€ contre -8,2 M€ au cours de l'exercice précédent.

Ainsi le résultat opérationnel s'inscrit à -13,5 M€ contre -25,5 M€ l'année dernière et ce grâce à l'effet combiné de l'amélioration de la marge brute et de la diminution des coûts de structure.

### 3.2.3. Résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Résultat opérationnel courant	(10 281)	(63 681)

Grâce à la forte progression de son chiffre d'affaires, au rétablissement de ses marges, ainsi qu'à la maîtrise de ses coûts de structure, le Groupe a pu enregistrer une très forte amélioration de son résultat opérationnel courant à hauteur de 53,4 M€.

### 3.2.4. Résultat opérationnel

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Résultat opérationnel	(13 479)	(25 520)

Au cours de l'exercice précédent, le Groupe avait enregistré un produit opérationnel net de 38,1 M€ provenant essentiellement des abandons de créance consentis par les créanciers dans le cadre de la sauvegarde.

Aucun flux similaire n'existe dans les comptes clos le 30 septembre 2011, ce qui n'a pas empêché le Groupe de réaliser une performance en améliorant son résultat opérationnel de 12 M€.

### 3.2.5. Situation financière

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Résultat financier net	(6 466)	19 840

Le résultat financier de l'exercice précédent comprenait un produit d'actualisation de la dette remboursable dans le cadre du plan de sauvegarde à hauteur de 22,6 M€, représentatif de l'avantage obtenu dans le cadre de ce plan.

Cet impact se reverse progressivement sous la forme d'une charge d'actualisation dégressive, qui s'élève à 6,2 M€ sur l'exercice 2010/2011 (dont 2,7 M€ de charges d'intérêts sur emprunt obligataire).

Des renseignements plus détaillés sur le traitement des passifs dans le cadre du plan de sauvegarde figurent dans les notes annexes des comptes consolidés.

La trésorerie nette consolidée demeure positive et s'établit à 23,3 M€ à la clôture de l'exercice, contre 37,7 M€ au 30 septembre 2010.

La dette financière nette consolidée s'établit à 59,0 M€ à la clôture de l'exercice, contre 46,4 M€ au 30 septembre 2010.

L'augmentation de l'endettement (+12,6 M€) s'explique essentiellement par :

- l'actualisation (charge d'intérêts) de l'emprunt obligataire pour 2,7 M€ ;
- l'actualisation de l'emprunt bancaire pour 2,5 M€ ;
- une diminution de la trésorerie nette pour 14,5 M€ ;
- un remboursement de l'emprunt bancaire dans le cadre du protocole transactionnel pour 6,8 M€.

Des renseignements plus détaillés sur les caractéristiques des emprunts et dettes financières du groupe figurent dans les notes annexes des comptes consolidés.

**3.2.6. Résultat net**

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Résultat net (part du groupe)	(34 838)	3 788

Le résultat net part du Groupe présente une perte de 34,8 M€, contre un bénéfice de 3,8 M€ en 2009/2010. Sur le fondement, d'une part, de provisions réactualisées sur une base prudente, et d'autre part, des dispositions de la deuxième loi de finances rectificative pour 2011, adoptée en France en septembre 2011, limitant les possibilités d'imputation des reports déficitaires, le Groupe a dû doter une dépréciation complémentaire de sa créance d'impôt différé. Rodriguez Group a constaté une charge d'impôt de 15 M€ à la clôture de l'exercice 2010/2011, ramenant la créance nette d'impôt différé de 18,7 M€ à 3,8 M€ suite aux prévisions de recouvrabilité de l'impôt.

**4. Activité et résultats de la société mère**

La SA Rodriguez Group est une société holding qui n'a pas d'activité commerciale propre. Elle détient des participations majoritaires dans les principales sociétés commerciales du Groupe.

Le compte de résultat se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires	-	-
Autres achats et charges externes	(844)	(641)
Charges de personnel	(553)	
Impôts, taxes et amortissements	(49)	(57)
Autres produits et charges	(15)	200
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 461)</b>	<b>(497)</b>
Résultat financier	(261)	(44 712)
Résultat exceptionnel	(483)	44 330
Impôt sur les bénéfices		(245)
<b>Résultat net</b>	<b>(2 205)</b>	<b>(1 125)</b>

Conformément à son objet, la Société n'a généré aucun chiffre d'affaires.

Rodriguez Group SA étant la structure cotée en Bourse, elle supporte tous les frais liés à la cotation. Rodriguez Group a engagé un vaste programme de renouveau de son image. Un nouveau logo et une nouvelle charte couleur ont été mis en place. Les frais de communication ont donc significativement augmenté. De même au cours de l'année, la marque Rodriguez Group a été déposée dans de nombreux pays (en Asie, Moyen Orient, Amérique du Sud, Etats-Unis, Australie, Russie, Europe..). Les charges externes sont passées de 0,6 M€ à 0,8 M€.

Eric de Saintdo a été salarié de Rodriguez Group jusqu'au 31 mars 2011, date à laquelle il est devenu Président du Directoire, donc rémunéré par Rodriguez Group au titre de son mandat.

Le résultat d'exploitation s'élève à -1,5 M€ contre -0,5 M€ en 2009/2010.

Le résultat financier qui atteint -0,3 M€ est constitué principalement de :

- la constatation d'une provision 0,1 M€ sur les titres de SNP Boat Service nouvellement acquis à la suite de la fusion avec la société Le Yacht,
- la baisse du cours de Bourse de l'action Rodriguez Group, qui a conduit à augmenter la provision sur actions propres de 0,3 M€.
- des produits financiers pour 0,1 M€ constitués par la rémunération des avances en compte courant consenties aux autres sociétés du Groupe.

Le résultat exceptionnel de -0,5 M€ se compose principalement des honoraires liés à la procédure de sauvegarde, à hauteur de 0,4 M€.

Le résultat net s'établit ainsi à -2,2 M€, contre -1,1 M€ en 2009/2010.

Compte tenu de la situation particulière de la Société sortant d'une procédure de sauvegarde, l'information concernant les délais de paiement des fournisseurs n'est pas pertinente. En effet, le passif gelé représente 72% du poste fournisseurs.

## 5. Activité et résultats des filiales

Les résultats des filiales enregistrés en 2010/2011 sont les suivants :

<b>S.A.S G. Rodriguez (en milliers d'euros)</b>	<b>2010/2011</b>	<b>2009/2010</b>
% de détention	<b>100%</b>	100.00%
Chiffre d'affaires	<b>6 882</b>	7 229
Résultat d'exploitation	<b>1 601</b>	554
Résultat net	<b>1 363</b>	(642)
Activité	Travaux, réparations de bateaux et ventes de marchandises	

  

<b>S.A SNP Boat Service (en milliers d'euros)</b>	<b>2010/2011</b>	<b>2009/2010</b>
% de détention (direct et indirect)	<b>99.46%</b>	99.71%
Chiffre d'affaires	<b>75 986</b>	60 362
Résultat d'exploitation	<b>(8 943)</b>	(63 826)
Résultat net	<b>(13 582)</b>	(17 093)
Activité	Vente de bateaux neufs et d'occasion; location de places de port; gardiennage; hivernage et décoration; shipchandler	

<b>S.A Camper &amp; Nicholsons (en milliers d'euros)</b>	<b>2010/2011</b>	2009/2010
% de détention	99.90%	99.90%
Chiffre d'affaires	18 811	19 646
Résultat d'exploitation	(1 034)	(3 730)
Résultat net	(1 215)	(4 108)

Activité

Brokerage; location; management de yachts et sélection des équipages

Nous vous informons que les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 Septembre 2011 des trois sociétés françaises sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

Les principales données des filiales de la société SNP Boat Service sont les suivantes :

<b>SNP Boat Service Inc. (en milliers d'euros)</b>	<b>2010/2011</b>	2009/2010
% de détention	100.00%	100.00%
Chiffre d'affaires	352	503
Résultat d'exploitation	(280)	(375)
Résultat net	(345)	(53)

<b>SNP Boat Service Italia (en milliers d'euros)</b>	<b>2010/2011</b>	2009/2010
% de détention	100.00%	99.71%
Chiffre d'affaires	666	1 583
Résultat d'exploitation	(107)	123
Résultat net	(188)	(497)

<b>Customs Management (en milliers d'euros)</b>	<b>2010/2011</b>	2009/2010
% de détention	83.50%	83.50%
Chiffre d'affaires	197	302
Résultat d'exploitation	(33)	(48)
Résultat net	(35)	(1 478)

<b>SNP Boat Service Suisse (en milliers d'euros)</b>	<b>2010/2011</b>	2009/2010
% de détention	100.00%	100.00%
Chiffre d'affaires	-	257
Résultat d'exploitation	(99)	(457)
Résultat net	(88)	(398)

<b>Rodriguez Group Middle East (en milliers d'euros)</b>	<b>2010/2011</b>	2009/2010
% de détention	55.00%	55.00%
Chiffre d'affaires	4	53
Résultat d'exploitation	(54)	(254)
Résultat net	(24)	(253)

SNP Boat Service Tunisie (en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
% de détention	99.75%	99.75%
Chiffre d'affaires	403	705
Résultat d'exploitation	(115)	80
Résultat net	(169)	40

La société SNP Boat Service Tunisie détient :

Le Yacht Tunisie (en milliers d'euros)	2010/2011	2009/2010
% de détention	50.00%	50.00%
Chiffre d'affaires	120	194
Résultat d'exploitation	(30)	(7)
Résultat net	(50)	(26)

## 6. Stratégie et perspectives

Les principales phases de la stratégie mise en place sont :

- Élargissement de la gamme de produits afin de pouvoir intéresser une clientèle diversifiée. Il semble primordial de proposer une alternative de produits plus traditionnels à nos clients habitués aux yachts « open », tels que les produits de Sanlorenzo.
  - o Nouveaux partenariats avec deux chantiers italiens :
    - ✓ Italyachts pour la fabrication de grands opens,
    - ✓ Sanlorenzo pour la fabrication d'unités de 27 mètres à 60 mètres en fibre de verre, aluminium et acier, qu'il s'agisse de coques planantes, à semi déplacement ou à déplacement.
      - o Signature par Camper & Nicholsons d'un partenariat avec Wider Yachts pour la commercialisation du Wider 150'.
- Les nouveaux contrats avec Italyachts et Sanlorenzo comportent des exclusivités sans quantité minimum d'achats obligatoires,
- Mise en construction d'unités choisies afin d'obtenir les meilleurs tarifs, de réaliser des marges intéressantes, et obtenir des exclusivités de fait,
- Vente des bateaux en stock déjà financés, neufs et d'occasion, à la valeur nette comptable au 30 septembre 2011, prenant en compte les travaux de remise en état pour permettre leur vente dans des conditions optimales,
- Mise en place de comités d'évaluation pour :
  - ✓ la fixation de la valeur des reprises,
  - ✓ la cotation des bateaux de seconde main.
- Développement des activités de services et des synergies entre elles : Chantier G.Rodriguez, shipchandler, SAV et renforcement des liens avec Camper & Nicholsons,

- Nouvelle identité visuelle : logo et charte de marque modernes et chaleureux tournés vers les critères et les codes du monde du luxe.
- Refonte de l'image corporate;
- Approfondissement de la politique de relation client et création d'outils CRM (Customer Relation Management) ;
- Développement d'outils innovants de communication et de supports à la vente.

## **7. Autres informations**

---

### **7.1 Frais de développement**

---

Les dépenses de développement sont essentiellement axées sur des projets de conception de lignes de Très Grandes Unités, nettement individualisés et pour lesquels de sérieuses chances de rentabilité commerciale existent. Ils correspondent à l'effort réalisé par Rodriguez Group dans la mise en œuvre de plans et études pour la production de nouvelles lignes de bateaux de plaisance. Aucun frais de développement n'a été activé au cours de l'exercice.

### **7.2 Investissements matériels**

---

Les investissements matériels engagés sur l'exercice 2010/2011 s'élèvent à 1,0 M€. Il s'agit principalement de matériel informatique et logiciels ainsi que de mobilier.

### **7.3 Informations environnementales**

---

Rodriguez Group ne possédant pas de chantiers de constructions, l'impact de ses activités sur l'environnement est très limité. Toutefois le Groupe attache une importance particulière à la préservation de l'environnement.

Les bateaux commercialisés par le Groupe ont été parmi les premiers à être équipés de cuves à eaux noires et eaux grises, en remplacement des évacuations directes en pleine mer ou à quai. Ces eaux sont ensuite stockées dans les ports, et acheminées vers les stations d'épuration. De nombreux ports ne disposant pas des infrastructures nécessaires aux vidanges de ces cuves, Rodriguez Group a donc décidé d'équiper désormais ses bateaux du système HAMMAN, c'est-à-dire d'une station interne d'épuration des eaux usées. Ce système est homologué par IMO (International Maritime Organisation), US COAST GUARD Type II, G.L. RINA....

De même, l'utilisation désormais quasi systématique d'hydrojets en remplacement des hélices réduit considérablement les effets néfastes sur la faune sous-marine. En effet, alors que les propulsions à hélices pouvaient blesser les mammifères marins, les

hydrojets éliminent les risques de blesser les espèces protégées telles que les baleines et les dauphins.

L'EIAPP Certificate (Engine International Air Pollution Prevention Certificate) délivré pour les moteurs MTU équipant les bateaux du Groupe est la garantie du respect des normes internationales en vigueur. Ainsi Rodriguez Group veille à ce que tous ses yachts soient en conformité avec d'une part l'«International Convention for the Prevention of Pollution from Ships » de 1973 modifiée par les «Protocols of 1978 and 1997 » et d'autre part le « Technical Code on Control of Emission of Nitrogen Oxides from Marine Diesel Engines ».

#### **7.4 Informations sociales**

---

La politique de ressources humaines de Rodriguez Group peut se décliner autour de quelques mots clés : Professionnalisme, Epanouissement, et Dialogue social.

Jusqu'en 2001, Rodriguez Group était une société familiale française qui exportait dans le monde entier. Aujourd'hui, après les rachats successifs de Camper & Nicholsons et Bob Saxon Associates, le Groupe est une multinationale implantée dans une grande partie des régions du monde, et a employé 194 personnes au cours de l'exercice 2010/2011 (contre 208 en 2009/2010) dont 86 dans les filiales à l'étranger. Cette implantation mondiale favorise le respect des différences, près de la moitié de l'effectif étant localisée à l'étranger. Le Groupe s'emploie donc à promouvoir la non discrimination et notamment l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

L'horaire collectif de travail dans les sociétés de droit français est de 35 heures par semaine et s'applique donc à la majorité du personnel. Le Groupe n'a pas à déplorer d'absentéisme significatif.

Au cours de l'exercice, le Groupe :

- a supprimé 10 postes.
- a embauché 30 personnes en Contrat à Durée Indéterminée et 19 personnes en Contrat à Durée Déterminée.

Le Groupe propose tout au long de l'année de nombreuses formations : programme intensif de langues, mise à jour fiscale et actualités douanières.

Rodriguez Group équipe ses bateaux des dernières technologies aussi bien en matériel de navigation qu'en motorisation et organise des formations spécifiques pour les capitaines et les équipages afin qu'ils restent à la pointe de ces nouvelles technologies.

Une Unité Economique et Sociale composée des 4 sociétés de droit français du Groupe a été constituée le 15 octobre 2002. Un accord de participation, signé entre l'UES et l'organisation syndicale représentative au sein du Groupe, permet aux salariés de bénéficier de la répartition de la réserve spéciale calculée conformément aux dispositions

de l'article L422-2 du code du travail depuis l'exercice 2002/2003. Suite à la fusion entre le Yacht et SNP Boat Service, l'UES n'est donc plus composée que de 3 sociétés.

## 7.5 Gestion des risques

---

### Risques financiers

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit.

#### - Risque de change

Les ventes réalisées par le Groupe Camper & Nicholsons sont réalisées pour l'essentiel en USD. Les charges peuvent être libellées en USD ou en Euro. Les transactions réalisées avec les autres sociétés du Groupe génèrent une position de change.

Pour les autres sociétés du Groupe, l'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les quelques opérations réalisées en USD est limité.

D'une manière générale, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de couvrir systématiquement les risques de change sur les opérations réalisées dans une devise tierce (USD notamment). Une couverture peut cependant être réalisée au cas par cas.

#### - Risque de taux

Compte tenu du fait que l'accord signé avec les banques prévoit un abandon de l'intégralité des intérêts à échoir, sur les dix prochaines années, le Groupe n'est donc plus soumis au risque de taux.

#### - Risque de liquidité

La procédure de sauvegarde a eu un effet mécanique structurel : les actifs circulants courants couvrent plus de 2 fois les passifs courants à court terme.

#### - Risque de crédit

Les ventes font, dans la plupart des cas, l'objet d'une clause de réserve de propriété. La remise des documents est, le plus fréquemment, conditionnée au paiement total de la créance. Le risque de crédit est, sur ce point, relativement réduit.

Pour l'ensemble des actifs financiers et des passifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

### Risques assurables

La majeure partie des risques encourus par le Groupe est couverte au travers d'un programme d'assurances couvrant les risques de dommages / pertes d'exploitation et de responsabilité civile, selon le principe de garantie « Tous risques sauf ». Les polices d'assurance contractées sur les biens mobiliers (stock de bateaux et de marchandises, immobilisations et biens en location ou en leasing....) présentent des niveaux de couverture élevés. Sont également assurés, au cas par cas, les risques de transport de bateaux ainsi que certains risques particuliers ponctuels.

### Litiges et passifs éventuels

#### Risques fiscaux

##### - Camper & Nicholsons :

La procédure fiscale engagée à l'égard des sociétés Camper & Nicholsons International et Camper & Nicholsons France n'a pas connu d'évolution récente. Le dossier est toujours pendant devant la sous-direction du contrôle fiscal de la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre d'un recours hiérarchique exercé par les sociétés. Les sociétés considèrent que dans le cadre de ce recours hiérarchique, seront menées des discussions constructives qui pourraient aboutir dans les mois à venir à un accord avec l'Administration Fiscale. Si ces négociations ne peuvent aboutir à un montant raisonnable pour les sociétés, elles contesteront par voie contentieuse la quasi totalité des redressements notifiés. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision l'impact financier des procédures fiscales en cours d'instruction, le Groupe a prudemment provisionné le risque fiscal compte tenu de l'état actuel du dossier et des axes de défense envisagés.

Au cours de l'exercice 2010/2011, un complément de provision est constaté sur le contrôle fiscal subi par Camper & Nicholsons France, conséquence directe de celui subi par Camper & Nicholsons International.

##### - Rodriguez Group

La société Rodriguez Group fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente aux exercices 2008 et 2009 pour un total de 150 K€. Les seuls points de rectification portent sur la réintégration de la renonciation à recettes que la société consent au profit de ses filiales. Grâce au régime d'intégration fiscale pour lequel ont opté les sociétés françaises composant le Groupe, ces rectifications n'emportent aucune conséquence financière.

- SNP Boat Service

La société SNP Boat Service fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. Les opérations matérielles de vérification sont en cours et la société n'a à ce jour reçu aucune proposition de rectification.

Les autres risques fiscaux sont liés à des remboursements de TVA étrangère et à des droits de douane étrangers.

**Litiges commerciaux**

- Litige M.G

Le litige qui opposait le Groupe à un client M.G. a été réglé définitivement au cours de l'exercice et il a fait l'objet d'une transaction autorisée par le Tribunal de Commerce de Cannes, générant une reprise de provision de 2,2 M€.

- Litige V

Un litige oppose la société SNP Boat Service à la société V, au sujet de la résiliation d'un contrat de vente d'un yacht à construire par des chantiers navals italiens. En exécution de ce contrat, la société V a réglé à la société SNP Boat Service, avant l'ouverture de la sauvegarde, 50 % du prix.

Les chantiers se sont engagés au cours de la période d'observation de la société SNP Boat Service à faire leurs meilleurs efforts pour construire le bateau commandé par V et à le livrer directement à cette dernière sans exiger d'elle un complément de prix, de sorte que la responsabilité de la société SNP Boat Service ne soit plus recherchée.

Pour parvenir à cet accord de livraison, la société SNP Boat Service a fait livrer aux chantiers les motorisations et équipements destinés à être installés sur le yacht à livrer.

Cet accord, intervenu entre la société SNP Boat Service et les chantiers, a été définitivement autorisé par le Juge commissaire. Dans ce contexte ce dernier a également prononcé la résiliation du contrat de vente conclu initialement entre la société SNP Boat Service et V.

V conteste cette résiliation et réclame, consécutivement à celle-ci, la fixation au passif de la société SNP Boat Service d'une créance indemnitaire correspondant au montant des acomptes versés avant la sauvegarde, augmentée d'intérêts de retard.

La société SNP Boat Service conteste devant le Tribunal de commerce de Cannes et le Juge commissaire de telles prétentions. Elle considère que V ne peut pas sérieusement s'opposer à la résiliation et ne subit aucun préjudice de ce fait, dès lors qu'elle dispose d'un engagement exprès de livraison donné par les chantiers navals avec l'accord du juge commissaire. En outre, V a saisi à l'étranger, en violation du droit français des procédures collectives, un yacht appartenant à la société SNP Boat Service. Eu égard à la valeur significative de ce bateau, le Groupe avait constitué en 2009/2010 une provision d'un montant de 4,5 M€.

Il n'y a aucune évolution sur ce dossier au cours de l'exercice 2010/2011.

## Autres litiges clients et fournisseurs

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde, le Groupe a toujours dans ses comptes une provision de 2,7 M€ (après actualisation) se rapportant à divers litiges avec des clients, ainsi qu'une provision de 0,4 M€ (après actualisation) se rapportant à des litiges avec des fournisseurs. Ces provisions ont pour objet de prendre en compte les risques évalués lors de la vérification des créances déclarées auprès du Mandataire Judiciaire et contestées. Ces contestations sont examinées par le Juge commissaire qui a rendu ses premières ordonnances au cours de l'exercice 2010/2011, générant ainsi une reprise de provision de 0,4 M€ sur l'exercice. Toutefois, à la date de clôture, certaines contestations de créances n'ont pas encore fait l'objet d'une ordonnance d'admission ou de rejet par le juge commissaire.

## 7.6 Informations relatives aux mandataires sociaux

### 7.6.1 Mandats sociaux

<b>Mme Laurence RODRIGUEZ</b>	<b>Société</b>	<b>Situation</b>
Président du Conseil de Surveillance et Actionnaire	S.A Rodriguez Group	France
Actionnaire	S.A SNP Boat Service	France
Associée	S.C.I Gal	France
Actionnaire	S.A SNP Boat Service Tunisie	Tunisie
Associée	S.C.I Laura	France
Associée	S.C.I Al Invest	France
Associée	S.C.I Sainte Devote	France
<b>M.Gérard RODRIGUEZ</b>	<b>Société</b>	<b>Situation</b>
Actionnaire	S.A Rodriguez Group	France
Actionnaire	S.A SNP Boat Service	France
Associé	S.C.I Gal	France
Administrateur	SNP Boat Service Inc.	Etats-Unis
Président	S.P.A Customs Management	Italie
Actionnaire et Administrateur	S.A SNP Boat Service Tunisie	Tunisie
Liquidateur amiable	S.A SNP Boat Service Suisse	Suisse
<b>M.Eric de SAINTDO</b>	<b>Société</b>	<b>Situation</b>
Président du Directoire	S.A Rodriguez Group	France
Président Directeur Général	S.A SNP Boat Service	France
Président	S.A.S G. Rodriguez	France
Executive Chairman	Camper & Nicholsons	Luxembourg
CEO	Camper & Nicholsons	Suisse
Administrateur	Camper & Nicholsons	Etats-Unis
Administrateur	Camper & Nicholsons	Grande-Bretagne
Administrateur	Camper & Nicholsons	Monaco
<b>M.Laurent PERIGNON</b>	<b>Société</b>	<b>Situation</b>
Membre du Directoire	S.A Rodriguez Group	France
Administrateur	S.A SNP Boat Service	France
Directeur des opérations (COO)	Camper & Nicholsons	Luxembourg
<b>M.Jean LECOMTE</b>	<b>Société</b>	<b>Situation</b>
Membre du Conseil de Surveillance	S.A Rodriguez Group	France
<b>M.Olivier FLORENT</b>	<b>Société</b>	<b>Situation</b>
Membre du Conseil de Surveillance	S.A Rodriguez Group	France

### 7.6.2 Rémunérations

---

Enfin, nous vous informons, qu'au cours de l'exercice social 2010/2011 :

- Monsieur Eric de SAINTDO a perçu, au titre de ses différentes fonctions dans le Groupe, une rémunération totale de 534 K Euros .

- Monsieur Laurent PERIGNON a perçu au titre de ses différentes fonctions dans le Groupe, la somme totale de 25 K Euros.

Les mandataires sociaux ne perçoivent pas de prime de départ et ne bénéficient pas de régime complémentaire de retraite. La société n'a pas procédé à l'attribution d'options de souscription, d'achat d'actions ou de bons de souscription au profit des mandataires sociaux.

## 8. Capital et Actionnariat

---

### 8.1 Prise de participation

---

Prise de participation significative ou prise de contrôle d'autres sociétés, par la Société Rodriguez Group : NEANT

### 8.2 Détention du capital

---

Identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société Rodriguez Group.

<b>- Participation supérieure à 2/3:</b>	NEANT
<b>- Participation supérieure à 1/2 :</b>	NEANT
<b>- Participation supérieure à 1/3 :</b>	NEANT
<b>- Participation supérieure à 1/5 :</b>	NEANT
<b>- Participation supérieure à 1/10 :</b>	

✓ Monsieur Gérard RODRIGUEZ

11 bis rue Toepffer chez Tavernier Tschang

1206 Genève - Suisse

Propriétaire de 2.460.176 actions sur 12.500.000 actions, soit 19,68 % du capital.

✓ Madame Laurence RODRIGUEZ

11 bis rue Toepffer chez Tavernier Tschang  
1206 Genève - Suisse

Propriétaire de 1.950.000 actions sur 12.500.000 actions, soit 15,60 % du capital.

**- Participation supérieure à 1/20 :**

✓ JPMORGAN CHASE

Investor Services  
1 Chaseside, Bournemouth  
BH7 7DA UK

Propriétaire de 675.988 actions sur 12.500.000 actions, soit 5,41 % du capital.

### **8.3 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants**

Aucune opération sur les titres de Rodriguez Group n'a été réalisée par les dirigeants au cours de l'exercice.

### **8.4 Rachat par la société de ses propres actions**

Au cours de l'exercice, la société n'a pas procédé au rachat de ses propres actions. Dans le cadre du contrat de liquidité confié à Oddo Midcap, au 30 septembre 2011 la société détenait en portefeuille 1.724 titres. La société détenait au total 115.616 actions propres au 30 septembre 2011.

### **8.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de commerce nous vous informons que les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

#### **Structure du capital social**

Le capital est composé de 12 500 000 actions de 0,14 euro de nominal (soit 1 750 K€), entièrement libérées. Les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis 4 ans, au nom d'un même actionnaire, disposeront d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actionnaires. Ainsi le Groupe Familial Rodriguez détient 55,79 % des droits de vote au 30 septembre 2011. En outre, les banques créancières de la Société ont souscrit à un emprunt obligataire émis par

SNP Boat Service SA en date du 21 juillet 2010 d'un montant de 64.662.323,09 € libéré par compensation de créance. Les 4.361.115 obligations émises par SNP Boat Service seront convertibles, à la demande des banques, en actions de la Société (1 action pour 1 obligation) à compter d'avril 2017 et jusqu'en avril 2020, par tranches annuelles successives (10%, 15%, 20% et 55%).

### **Restrictions statutaires à l'exercice du droit de vote et au transfert d'action**

Tout actionnaire venant à franchir, dans un sens ou dans l'autre, un seuil d'une fraction du capital de la Société représentant 1% des droits de vote et chaque 1% supplémentaire, devra en informer la société dans les conditions et modalités précisées aux articles L.233-7 et L.233-10 du Code de commerce. En cas de non respect de cette obligation, les titres concernés seront privés de droit de vote selon les modalités précisées à l'article L.233-14 du Code de commerce, à la demande, consignée dans un procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction des droits de vote de la Société au moins égale à 2% de ceux-ci.

### **Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12**

La société détient 115 616 actions propres au 30 septembre 2011. De plus amples informations sont fournies dans la partie "8. Capital et actionnariat", paragraphe "8.4. Rachat par la société de ses propres actions".

L'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société est indiquée dans la partie "8. Capital et actionnariat", paragraphe "8.2. Détention du Capital".

### **Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux**

Néant

### **Mécanismes de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel**

Néant

### **Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote**

Néant

### **Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société**

La Société est administrée par un Directoire de 2 à 5 membres choisis ou non parmi les actionnaires et désignés par un Conseil de Surveillance composé d'actionnaires qui exercera le contrôle du Directoire conformément à la loi. Le Directoire est nommé pour une durée de 6 ans par le Conseil de Surveillance qui pourvoit au remplacement de ses membres décédés ou démissionnaires conformément à la loi. Tout membre du Directoire est révocable par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil de Surveillance, sans préavis. Toutefois le Conseil de Surveillance devra appuyer sa proposition de révocation sur des motifs, exprimés dans un avis écrit, dont l'Assemblée devra expressément apprécier le bien-fondé et la légitimité. Les Directeurs peuvent démissionner librement sous réserve que cette démission ne soit pas donnée à contretemps ou dans l'intention de nuire à la Société.

### **Pouvoirs du Directoire, en particulier en matière d'émission ou de rachat d'actions**

Concernant l'émission ou le rachat d'actions, les pouvoirs du Directoire sont ceux prévus en vertu des dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés anonymes à Conseil de Surveillance et Directoire.

### **Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société**

La Société a conclu un contrat de fourniture exclusive avec son partenaire Rolls Royce AB prévoyant la faculté pour Rolls Royce d'invoquer la résiliation anticipée du contrat en cas de changement de contrôle de la Société (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce).

### **Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique**

Néant

## **9. Informations légales**

---

### **9.1 Assemblée générale**

---

Nous vous proposons de nous réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le **30 mars 2012, à 9 Heures 00, à CANNES (06400) HOTEL CARLTON – 58, Boulevard de la Croisette**, afin de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation.

## 9.2 Charges non fiscalement déductibles

La société Rodriguez Group n'a :

- effectué aucune dépense somptuaire au cours de l'exercice,
- réintégré dans le résultat fiscal aucun frais généraux suite à un redressement fiscal.

## 9.3 Proposition d'affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice social 2010/2011, qui se solde par une perte de -2 204 730 Euros, en totalité au poste « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents :

	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement
- Exercice 2009/2010 :	NEANT	NEANT
- Exercice 2008/2009 :	NEANT	NEANT
- Exercice 2007/2008 :	NEANT	NEANT

## 9.4 Conventions réglementées

Elles sont soumises à votre approbation dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directoire

**10. Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices**

NATURE DES INDICATIONS (en milliers d'euros)	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a Capital social	1 750	1 750	1 750	1 750	1 750
b Nombre des actions ordinaires existantes (en milliers)	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500
c Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d Nombre maximal d'actions futures à créer					
d1 Par conversion d'obligations					
d2 Par exercice de droits de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
a Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
b Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	721	1 014	(4 496)	(1 300)	(1 722)
c Impôt sur les bénéfices	495	(81)	0	245	-
d Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	159	(399)	(51 752)	(1 125)	(2 205)
f Résultat distribué	0	0	0	0	-
<b>RESULTATS PAR ACTION (En €)</b>					
a Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.06	0.08	(0.36)	(0.10)	(0.14)
b Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.01	(0.03)	(4.14)	(0.09)	(0.18)
c Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	-
<b>PERSONNEL</b>					
a Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	1
b Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	-	-	434
c Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, etc.)	0	0	0	0	152

**III - COMPTES CONSOLIDES**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2011**

## A. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE (BILAN)

ACTIFS (En milliers d'euros)	Notes	30/09/2011	30/09/2010
Goodwill	7	25 489	25 474
Immobilisations incorporelles	8	218	262
Immobilisations corporelles	9	4 800	6 634
Actifs financiers	11	535	1 515
Actifs d'impôts différés	31	4 180	18 734
<b>Actifs non courants</b>		<b>35 223</b>	<b>52 619</b>
Stocks	12	53 984	59 074
Clients	13	6 556	20 132
Autres actifs courants	14	19 405	18 849
Créances d'impôt sur le résultat	31	210	220
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	25 784	40 280
<b>Actifs courants</b>		<b>105 939</b>	<b>138 555</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>141 163</b>	<b>191 174</b>

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (En milliers d'euros)	Notes	30/09/2011	30/09/2010
Capital	16	1 750	1 750
Réserves et résultats consolidés		(53 393)	(18 434)
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>		<b>(51 643)</b>	<b>(16 684)</b>
Intérêts minoritaires		82	441
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>(51 562)</b>	<b>(16 243)</b>
Dettes financières	18	82 056	83 495
Engagements envers le personnel	21	564	495
Autres provisions non courantes	22	17 067	17 501
Impôts différés	31	424	36
Autres passifs non courants : passifs gelés à long terme	19	44 528	43 868
<b>Passifs non courants</b>		<b>144 639</b>	<b>145 395</b>
Dettes financières	18	2 767	3 196
Acomptes reçus	19	16 261	33 577
Fournisseurs	19	19 520	14 263
Dettes d'impôt sur le résultat		435	1 570
Autres passifs courants	23	9 103	9 416
<b>Passifs courants</b>		<b>48 086</b>	<b>62 022</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>141 163</b>	<b>191 174</b>

## B. COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2011	30/09/2010
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>24</b>	<b>100 061</b>	<b>87 195</b>
Achats consommés		(68 381)	(95 365)
Autres achats	25	(23 036)	(22 507)
Charges de personnel	26	(17 299)	(19 872)
Impôts et taxes		(684)	(775)
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	27	1 811	(7 456)
Autres produits et charges d'exploitation	28	(2 752)	(4 901)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(10 281)</b>	<b>(63 681)</b>
Autres produits et charges opérationnels	29	(3 199)	38 161
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(13 479)</b>	<b>(25 520)</b>
Coût de l'endettement financier net		(2 682)	(1 691)
Autres produits financiers		66	24 606
Autres charges financières		(3 850)	(3 075)
<b>Résultat financier</b>	<b>30</b>	<b>(6 466)</b>	<b>19 840</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>(19 945)</b>	<b>(5 680)</b>
Produit (charge) d'impôt	31	(15 094)	9 300
Part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-	-
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(35 039)</b>	<b>3 620</b>
dont intérêts minoritaires		(201)	(168)
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>(34 838)</b>	<b>3 788</b>
Résultat net par action	17	(2,81)	0,31
Résultat net dilué par action	17	(2,81)	0,31

### C. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Cet état est présenté conformément aux dispositions de la norme IAS 1 révisée qui impose de présenter en bas du compte de résultat ou dans un tableau distinct les charges et les produits comptabilisés directement en capitaux propres.

Le résultat net complété de ces autres charges et produits constitue le résultat global.

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2011	30/09/2010
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(35 039)</b>	<b>3 620</b>
Variation nette de juste valeur		-	21 908
Ecart de conversion		160	1 396
<b>Résultat global des activités poursuivies</b>		<b>(34 879)</b>	<b>26 924</b>
dont intérêts minoritaires		(200)	(99)
<b>Résultat global part du Groupe</b>		<b>(34 679)</b>	<b>27 023</b>
Résultat global par action	17	(2,82)	2,17
Résultat global dilué par action	17	(2,82)	2,17

**D. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2011	30/09/2010 corrigé	30/09/2010 publié
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>		<b>(35 039)</b>	<b>3 620</b>	<b>3 620</b>
- Dotations aux amortissements, provisions, dépréciations		774	13 973	13 973
- Profits/Pertes de réévaluation (juste valeur)		3 523	(30 408)	(31 941)
- Résultats de cession		11	495	495
- Charge (Produit) d'impôt	31	15 094	(9 296)	(9 296)
- Coût de l'endettement financier net	30	2 682	1 883	1 883
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>		<b>(12 956)</b>	<b>(19 733)</b>	<b>(21 266)</b>
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		6 867	80 739	80 739
- Impôts		(1 218)	10 878	10 878
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Total I)</b>		<b>(7 307)</b>	<b>71 884</b>	<b>70 351</b>
<b>Opérations d'investissements</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 084)	(508)	(508)
Cessions d'actifs corporels et incorporels		34	167	167
Variation des prêts et avances consentis		982	(87)	(87)
Acquisitions / cessions d'entités nettes de trésorerie acquise		-	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (Total II)</b>		<b>(69)</b>	<b>(428)</b>	<b>(428)</b>
<b>Opérations de financement</b>				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	-	-
Augmentation de capital en numéraire		-	-	-
Rachats et reventes d'actions propres		(2)	3	3
Intérêts décaissés nets		(15)	(5 828)	(7 361)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		21	139 561	139 561
Remboursements d'emprunts		(7 015)	(160 787)	(160 787)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement (Total III)</b>		<b>(7 012)</b>	<b>(27 051)</b>	<b>(28 584)</b>
<b>Variation de trésorerie (I+II+III)</b>		<b>(14 388)</b>	<b>44 405</b>	<b>41 339</b>
Trésorerie d'ouverture (1)		37 687	(5 172)	(5 172)
Trésorerie de clôture (2)	15	23 250	37 687	37 687
Incidence des variations de cours des devises		48	(1 520)	(1 520)
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(14 389)</b>	<b>41 339</b>	<b>41 339</b>

Conformément à la norme IAS 7, le Groupe a opté pour la méthode indirecte qui consiste à présenter les flux de trésorerie nets à partir du résultat.

La correction apportée sur l'état de flux de trésorerie du 30 septembre 2010 porte sur la présentation de l'impact de la charge d'intérêts sur l'emprunt obligataire. Celui-ci s'élève à 1,5 M€. En effet, cette charge entre bien dans le coût de l'endettement financier mais n'a aucun impact sur la variation de trésorerie car non décaissée sur la période.

En conséquence, les rubriques « Profits / Pertes de réévaluation (juste valeur) » et « Intérêts décaissés nets » ont été corrigées de ce montant.

**Rapprochement de la position de trésorerie avec l'état de la situation financière**

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2011	30/09/2010	
<b>Trésorerie active</b>	<b>A et 18</b>	<b>25 784</b>	<b>40 280</b>	<b>(1)</b>
<b>Trésorerie passive, dont :</b>	<b>A et 18</b>	<b>(2 534)</b>	<b>(2 593)</b>	<b>(2)</b>
Trésorerie passive gelée		(783)	(872)	
Concours bancaires courants		(1 751)	(1 721)	
<b>Trésorerie nette</b>		<b>23 250</b>	<b>37 687</b>	<b>(1)-(2)</b>
<b>Trésorerie de clôture état de flux de trésorerie</b>		<b>23 520</b>	<b>37 687</b>	

## E. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>Au 30 septembre 2009</b>	<b>1 750</b>	<b>(44 272)</b>	<b>(849)</b>	<b>(43 545)</b>	<b>379</b>	<b>(43 166)</b>
Résultat au 30 septembre 2010		3 788	-	3 788	(168)	3 620
Variation nette de juste valeur	-	21 845	-	21 844	64	21 908
Variation de l'écart de conversion	-	-	1 391	1 391	5	1 396
Titres autodétenus	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	(161)	-	(161)	161	-
<b>Au 30 septembre 2010</b>	<b>1 750</b>	<b>(18 801)</b>	<b>542</b>	<b>(16 684)</b>	<b>441</b>	<b>(16 243)</b>
Résultat au 30 septembre 2011		(34 838)	-	(34 838)	(201)	(35 039)
Variation nette de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Variation de l'écart de conversion	-	-	159	159	1	160
Titres autodétenus	-	(2)	-	(2)	-	(2)
Variations de périmètre	-	157	-	157	(157)	0
Autres variations	-	(436)	-	(436)	(2)	(438)
<b>Au 30 septembre 2011</b>	<b>1 750</b>	<b>(53 919)</b>	<b>701</b>	<b>(51 643)</b>	<b>81</b>	<b>(51 562)</b>

## F. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

---

### SOMMAIRE

Note 1.	INFORMATIONS GENERALES .....	38
Note 2.	DECLARATION DE CONFORMITE .....	38
Note 3.	BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS .....	40
Note 4.	PRINCIPES COMPTABLES .....	40
Note 5.	FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE .....	56
Note 6.	EVENEMENTS POSTERIEURS.....	59
Note 7.	GOODWILL .....	60
Note 8.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	61
Note 9.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	61
Note 10.	DEPRECIATION D'ACTIFS .....	62
Note 11.	ACTIFS FINANCIERS .....	64
Note 12.	STOCKS .....	65
Note 13.	CLIENTS .....	65
Note 14.	AUTRES ACTIFS COURANTS .....	66
Note 15.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	66
Note 16.	CAPITAL .....	67
Note 17.	RESULTAT PAR ACTION .....	67
Note 18.	DETTES FINANCIERES .....	67
Note 19.	PASSIFS FINANCIERS PAR CATEGORIE .....	68
Note 20.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	70
Note 21.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES ASSIMILES .....	71
Note 22.	AUTRES PROVISIONS .....	72
Note 23.	AUTRES PASSIFS COURANTS.....	75
Note 24.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	75
Note 25.	AUTRES ACHATS .....	77
Note 26.	CHARGES DE PERSONNEL .....	77
Note 27.	DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS .....	78
Note 28.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION .....	79
Note 29.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	79
Note 30.	RESULTAT FINANCIER NET .....	80
Note 31.	IMPOTS SUR LES RESULTATS .....	80
Note 32.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES .....	83
Note 33.	ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION .....	83
Note 34.	ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS .....	83
Note 35.	SECTEURS OPERATIONNELS .....	85
Note 36.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 30 SEPTEMBRE 2011 .....	88

## **Note 1. Informations générales**

---

La société Rodriguez Group («la Société») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé en France, à Cannes. La Société est cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext, compartiment C (Code ISIN : FR0000062994).

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine du yachting de luxe. Le Groupe conçoit, assure la maîtrise d'œuvre et commercialise des bateaux d'exception. Il propose également une gamme complète de services tels que le brokerage (intermédiation), le charter (location), l'entretien et le management de bateaux.

La période couverte par ce rapport a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2010 pour s'achever le 30 septembre 2011.

## **Note 2. Déclaration de conformité**

---

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le Groupe applique toutes les normes et interprétations en vigueur à la date de clôture. Les normes ou amendements dont la date d'application effective est postérieure au 30 septembre 2011 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne.<sup>1</sup>

Les modifications récentes du référentiel IFRS sont les suivantes :

---

<sup>1</sup> [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Norme ou interprétation	Sujet de la modification apportée
	Changement de méthode comptable l'année de première adoption
IFRS 1 "Première adoption des IFRS"	Base réévaluée utilisée comme coût estimé
	Utilisation d'un coût estimé pour des opérations soumises à une réglementation tarifaire
IFRS 3 "Regroupement d'entreprises"	Dispositions transitoires pour une contrepartie éventuelle d'un regroupement d'entreprises intervenu avant la date d'entrée en vigueur de la version révisée en janvier 2008 de la norme
	Evaluation d'intérêts ne conférant pas le contrôle
IFRS 7 "Instruments financiers : informations à fournir"	Non remplacement et remplacement volontaire de droits acquis à un paiement fondé sur des actions
IAS 1 "Présentation des états financiers"	Clarification des informations à fournir
IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels"	Clarifications apportées à l'état de variation des capitaux propres
IAS 34 "Information financière intermédiaire"	Dispositions transitoires des amendements apportés à IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères", à IAS 28 "Participations dans des entreprises associées" et à IAS 31 "Participations dans des coentreprises" suite à la révision d'IAS 27 en 2008
IFRIC 13 "Programmes de fidélisation de la clientèle"	Opérations et événements significatifs
	Juste valeur des points cadeau

En vertu de l'article 2 du règlement CE n° 149/2011, le Groupe a appliqué les modifications précédentes pour cet arrêté annuel, l'exercice ayant été ouvert à compter du 1er octobre 2010.

Ces textes n'ont toutefois pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne le 31 décembre 2010 et dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 :

Norme ou interprétation	Sujet de la modification apportée
IAS 24 révisée	Informations relatives aux parties liées
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation Classement des émissions de droits 1er janvier 2011
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres 1er janvier 2011
Amendement d'IFRIC 14	IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiement d'avance d'exigences de financement
Amendement d'IAS 1	Informations à fournir sur la variation des autres éléments du résultat global
Amendement d'IAS 34	Informations à fournir sur les événements et les transactions significatives

### **Note 3. Base de préparation des états financiers**

---

Les états financiers consolidés comprennent les états de la société anonyme Rodriguez Group et des filiales qu'elle contrôle.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indications contraires, les arrondis étant faits au millier d'euro supérieur lorsque le montant après la virgule est supérieur ou égal à 500 €.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 36.

### **Méthodes d'établissement et de présentation des comptes**

Les comptes annuels du 30 septembre 2011 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 14 décembre 2011.

### **Note 4. Principes comptables**

---

#### **4.1 Principes généraux d'évaluation**

---

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur.

En dépit des difficultés rencontrées par le Groupe, la convention de continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

#### **4.2 Recours à des estimations**

---

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations corporelles et incorporelles, les stocks de bateaux d'occasion, les goodwill, les actifs financiers, les provisions pour risques et charges, les impôts différés actifs et l'actualisation du passif restant à rembourser dans le cadre de la sauvegarde.

### **4.3 Méthodes de consolidation**

---

Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 30 septembre.

#### **Filiales**

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages des activités de celle-ci. En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles la société Rodriguez Group détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part du Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les états financiers sont consolidés à compter de la prise de contrôle jusqu'à la perte de celui-ci.

#### **Participations dans les coentreprises**

Les coentreprises sont des entités dont l'activité économique est sous contrôle conjoint, ce qui signifie que les décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent un consentement unanime ou quasi unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité exerce son activité directement dans le cadre d'un accord de coentreprise, la quote-part du Groupe dans les actifs et passifs, ainsi que dans les produits et charges de la coentreprise est comptabilisée dans les états financiers de l'entité.

#### **Entreprises associées**

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

En général, il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les statuts de Rodriguez Group Middle East prévoient que les décisions d'assemblée générale doivent être prises à l'unanimité des voix des actionnaires représentant la totalité du capital. Cette société est donc consolidée proportionnellement.

### Opérations éliminées

Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats provenant de transactions inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

## 4.4 Regroupement d'entreprises

---

### Goodwill

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrites à l'actif en goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable.

Une UGT est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services liés et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres UGT.

Pour l'identification des UGT, les critères suivants ont été pris en compte :

- la manière dont la direction gère les activités de l'entité ou prend ses décisions en matière de poursuite ou de sortie des actifs ou des activités de l'entreprise,
- l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production résultant de l'actif ou du groupe d'actifs,
- le caractère autonome de l'UGT tant en matière d'équipe de direction, de stratégie, de marché.

Les activités du Groupe correspondent aux UGT suivantes :

#### *Activité Vente de bateaux*

- UGT Vente de bateaux (SNP Boat Service et filiales de commercialisation)

#### *Activité Services*

- UGT Réparation navale (Gérard Rodriguez)
- UGT Services & Brokerage (Camper & Nicholsons)
- UGT Autres services dont Charter et Marchandises (SNP Boat Service)
- UGT Tunisie (Le Yacht Tunisie et SNP Boat Service Tunisie)

Une seule UGT a été identifiée dans l'activité « Ventes de bateaux », s'agissant d'une activité homogène dont les flux ont les mêmes caractéristiques en termes de rentabilité et de risques. En revanche, l'activité « Services » a été scindée en cinq UGT, chacune constituant un sous-ensemble cohérent et présentant des caractéristiques propres, soit en fonction du marché et des entrées de trésorerie (Tunisie), soit de la spécificité en termes de stratégie et de gestion (Camper & Nicholsons) ou de la nature de l'activité (Réparation navale, Vente de marchandises).

### Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les acquisitions d'intérêts minoritaires correspondent à la différence entre le prix payé et la valeur comptable des actifs nets acquis.

Conformément aux changements prévus dans la norme IAS27 révisée, l'attribution aux intérêts minoritaires des pertes d'une filiale n'est plus limitée au montant positif de la part des minoritaires dans les capitaux propres de la filiale.

## 4.5 Méthodes de conversion

---

### Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

De façon dérogatoire, et en application des dispositions de la loi sur la sauvegarde, les dettes libellées en devises incluses dans le passif au 7 avril 2009 ont été converties en euros au cours du jour.

### Etats financiers en devises

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en devises, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Par exception, les goodwill exprimés dans la monnaie de l'entreprise acquéreuse des titres, antérieurement à l'adoption des normes IFRS, ont été maintenus dans cette monnaie. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecart de conversion », jusqu'à la cession complète de la société.

A la clôture, toutes les filiales étrangères sont situées dans la zone euro, à l'exception des filiales américaine (SNP Boat Service Inc), suisse (SNP Boat Service Suisse), tunisiennes (Le Yacht Tunisie et SNP Boat Service Tunisie) et dubaïote (Rodriguez Group Middle East). Les comptes des sociétés du groupe Camper & Nicholsons Intl., tout en étant situés en zone euro, sont établis en USD (monnaie de fonctionnement) et convertis en euros pour les besoins de la consolidation.

#### **4.6 Immobilisations incorporelles**

---

##### **Evaluation**

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses de développement correspondent aux coûts engagés pour la conception de prototypes et de plans. Le groupe engage des dépenses pour un bateau lorsqu'il considère qu'un marché existe. Ces dépenses sont identifiées par ligne de produits. Les dépenses de développement sont internes (engagées par le bureau d'études) et externes (bureau d'études extérieur, honoraires d'architecte pour la conception des plans). Ces dépenses sont activables dès lors qu'elles répondent aux six critères exposés dans la norme IAS 38. Les coûts de développement sont évalués au coût direct de production, après neutralisation de la quote-part de frais généraux.

##### **Amortissement**

Ces actifs sont amortis à partir de la date de construction du bateau sur une durée d'utilité correspondant à la durée de vie de la ligne de bateaux à laquelle ils se rattachent. La durée actuelle est de 5 ans. Lorsqu'il n'y a plus de bateaux en carnet de commandes pour une ligne donnée, ou si, suite à un évènement particulier, une ligne n'est finalement pas mise en production, les actifs correspondant font alors l'objet d'une dépréciation complémentaire non courante.

Les amortissements des autres immobilisations sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après :

- Droit au bail : 10 ans (durée du bail)
- Brevets et licences (acquis) : 5 ans
- Droits d'exploitation : 13 ans (durée des droits)

## 4.7 Immobilisations corporelles

---

### Evaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des dépréciations déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations, et sont comptabilisés en charges de période.

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre. Les frais d'entretien récurrents ou ne répondant pas aux critères de l'approche par composants sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

### Amortissements

Les amortissements des immobilisations sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après.

Les terrains ne sont pas amortis.

- Constructions : 30 à 50 ans
- Installations, matériels techniques : 2 à 10 ans
- Autres immobilisations : 5 à 30 ans

### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées en déduction de la valeur brute de l'investissement correspondant. Elles sont reprises au rythme de l'amortissement de ce dernier.

### Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location - financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objets d'un contrat de location - financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe et de la durée du contrat. Annuellement, ils sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

#### **4.8 Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les valeurs comptables des actifs sont revues afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur:

- pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée et les goodwill : à chaque clôture,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsque sa valeur comptable devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée à partir des valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et de sa sortie. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs. Le taux est déterminé à partir du taux d'intérêt sans risque du marché correspondant à la valeur temps de l'argent augmenté de la marge nécessaire pour couvrir le risque spécifique à l'actif.

Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Les difficultés rencontrées par le Groupe qui ont entraîné le recours à la procédure de sauvegarde constituent au regard d'IAS 36, un indice de nature à entraîner la réalisation de tests de dépréciation sur les goodwill ainsi que sur les actifs corporels.

#### 4.9 Stocks et en-cours

---

Les stocks et en-cours sont enregistrés en stocks au coût de revient. A chaque clôture, ils sont enregistrés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

##### **Bateaux**

Ce poste inclut principalement des bateaux neufs et d'occasion. Les remises en état des bateaux d'occasion sont enregistrées en travaux en cours. Une dépréciation est constituée au cas par cas quand la valeur nette de réalisation devient inférieure au coût. La provision prend en compte les travaux de maintien en état à réaliser pour vendre les bateaux à leur valeur nette comptable.

Ces travaux autrefois non significatifs compte tenu de la rotation des stocks sont devenus plus importants parce que les bateaux restant en stock sont pour la plupart des unités de taille moyenne, dont la vente s'effectue sur un marché plus concurrentiel. Ils entraînent une détérioration et une obsolescence de certains équipements et aménagements, qui doivent être changés ou réparés.

La Direction Commerciale a établi un état chiffré des travaux minimums prévisionnels afin de pouvoir vendre les bateaux en stock à leur valeur de marché. Cet état est réalisé sur la base de devis externes et internes par type de travaux.

##### **- Méthode de dépréciation des stocks de bateaux neufs :**

La valeur nette de réalisation est fondée sur les estimations du Groupe par rapport au marché existant pour ces unités, et sur les transactions réalisées à la date de clôture. Une perte à terminaison sur les bateaux en cours de construction peut être constatée le cas échéant si la valeur de réalisation prévue est inférieure au coût de revient budgété.

##### **- Méthode de dépréciation des stocks de bateaux d'occasion :**

La valeur nette de réalisation est déterminée en se basant sur les prix de vente des transactions réalisées au cours de l'exercice pondérés en fonction de l'âge et de l'état du bateau. Les travaux de maintien en état à réaliser pour vendre ces bateaux sont pris en compte pour déterminer la valeur nette de réalisation.

## Stocks de marchandises

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus. Ces stocks sont évalués selon la méthode premier entré / premier sorti. Les marchandises font éventuellement l'objet de dépréciation afin de tenir compte des risques d'obsolescence.

### 4.10 Clients

---

Les créances clients sont des actifs financiers courants.

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### 4.11 Autres instruments financiers

---

#### Classification des instruments financiers actifs

Les actifs financiers sont classés, selon le cas, en :

- actifs financiers à la juste valeur par le résultat,
- prêts et créances,
- placements détenus jusqu'à leur échéance,
- actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

A chaque clôture, les investissements classés dans les catégories « juste valeur par le résultat » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

#### - **Actifs financiers disponibles à la vente :**

Cette catégorie correspond généralement à des titres de participation non consolidés.

Le Groupe ne détient aucun actif de cette nature à la clôture.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le résultat :**

Le Groupe n'inclut dans cette catégorie que les seuls actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction acquis en vue d'être revendus à court terme. Les profits et les pertes sur ces actifs sont enregistrés en résultat. Il s'agit généralement des valeurs mobilières de placement.

- **Placements détenus jusqu'à leur échéance :**

Cette catégorie correspond principalement à des prêts obligataires. Le Groupe ne détient aucun actif de cette nature à la clôture.

- **Prêts et créances :**

A chaque arrêté, les prêts et créances sont évalués au coût amorti, diminué le cas échéant d'une dépréciation.

Cette catégorie correspond pour l'essentiel aux créances clients, aux autres créances contractuelles et à la trésorerie.

### **Classification des instruments financiers passifs**

Les passifs financiers sont classés, selon le cas en passifs financiers au coût amorti ou en passifs financiers à la juste valeur par le résultat.

### **Dépréciation des actifs financiers**

Des dépréciations sont constituées et comptabilisées au résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. Un indicateur de dépréciation permettant de déterminer une indication objective de perte de valeur est la baisse significative ou prolongée de la juste valeur en dessous de son coût d'acquisition. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Toute reprise ultérieure de dépréciation est également enregistrée en résultat.

La valeur de marché est déterminée sur la base des prix de marché publiés à la date de clôture, ou à défaut par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

### **Instruments financiers dérivés**

Aucun instrument financier dérivé n'était utilisé à la clôture.

#### **4.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

---

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, y compris les fonds mis en dépôt par les clients.

Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

#### **4.13 Avantages du personnel**

---

##### **Types de régime de retraite**

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages à long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période.

Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de la période sont provisionnées. Les engagements décrits en note 21 concernent exclusivement des engagements liés à la rémunération des salariés. Il n'y a pas d'actifs détenus en couverture des engagements.

##### **Nature des engagements**

###### **- Indemnités de départ :**

Les indemnités de départ dues par les entités françaises du groupe sont liées à la convention collective applicable dans le secteur et concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

###### **- Régimes complémentaires de retraite :**

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an. Ces engagements ne concernent que les indemnités de départ en retraite. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...).

L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie. L'obligation est provisionnée déduction faite, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèse sur les engagements. Ils sont comptabilisés en résultat.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisés dans le résultat opérationnel de la période, sauf pour la charge d'actualisation des droits enregistrée en résultat financier.

#### **4.14 Autres provisions**

---

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation. Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. La variation correspondante est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si elle a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux, clients...) sont provisionnés dès lors qu'une obligation non contestée du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

#### **4.15 Dettes financières**

---

Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à la valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. A chaque clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dans le cas d'emprunts contractés à des conditions hors marché, sont également prises en compte les éventuelles décotes ou surcotes, ce qui se traduit par :

- l'inscription en résultat dans l'exercice de première comptabilisation de l'emprunt de la différence éventuelle (décote en général) entre la valeur des paiements futurs actualisés au taux du marché et la valeur nominale des emprunts,
- la comptabilisation sur la durée de l'emprunt des intérêts qui auraient été calculés au taux du marché sur un emprunt d'un nominal équivalent à la juste valeur de l'emprunt contracté.

Les obligations convertibles émises par le groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- une composante dette comptabilisée au coût amorti calculé à l'aide d'un taux d'intérêt de marché estimé pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission,
- une composante option de conversion comptabilisée en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre la valeur d'émission et la composante dette. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission et des impôts différés.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture,
- passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

#### **4.16 Fournisseurs et autres créditeurs**

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au montant de la trésorerie ou de la contrepartie reçue, c'est-à-dire au prix de la transaction. Ces dettes constituent des passifs financiers.

Toutefois, dans le cas d'une dette fournisseur à long terme non rémunérée ou dont le remboursement fait l'objet d'un étalement sur une longue période, notamment en raison du plan de sauvegarde, la juste valeur de la dette est estimée comme étant la somme des flux futurs actualisés au taux prévalant sur le marché pour un instrument similaire. La dette est alors enregistrée pour un montant inférieur à son montant nominal (décote).

#### **4.17 Impôts**

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Tous les impôts différés actifs ont été comptabilisés. Ils ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur des montants qui ne devraient pas être consommés dans un délai de cinq ans, selon le business plan actualisé du groupe.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale (groupe d'intégration fiscale).

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas actualisés.

#### **4.18 Chiffre d'affaires**

---

##### **Ventes de bateaux neufs**

En l'absence de règles spécifiques applicables à l'activité de conception, de maîtrise d'ouvrage et de commercialisation, Rodriguez Group a décidé d'appliquer les dispositions des normes IAS 11 (contrats de construction) et IAS 18 (produits des activités ordinaires) pour l'activité vente de bateaux neufs.

Le produit du contrat correspond au prix de vente du bateau indiqué dans le contrat de vente, ou à défaut dans la letter of agreement signée avec le client et confirmée par le versement d'un premier acompte. En pratique, il n'y a pas de modifications substantielles qui nécessiteraient de revoir le produit du contrat.

Les revenus et la marge d'exploitation sur les ventes de bateaux neufs en cours de construction sont constatés à l'avancement, sur la base des coûts engagés pour les travaux de construction des bateaux.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en rapprochant les coûts engagés et les coûts totaux estimés des contrats. Ces montants sont déterminés et communiqués chaque mois et pour chaque unité par les chantiers de construction des navires.

Le coût de production inclut :

- les coûts directement liés au contrat concerné,
- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat,
- tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement facturés au client selon les termes du contrat.

Les matériels affectés à une commande et non encore consommés sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Les coûts commerciaux sont comptabilisés directement en charges de période dès lors qu'ils ne sont pas directement affectables aux contrats.

### **Ventes de bateaux d'occasion**

La vente d'unités déjà livrées (neuves ou d'occasion) est enregistrée à la date du transfert des risques et avantages liés à la propriété, qui est le plus souvent matérialisé par le procès verbal de réception / Protocol of delivery and acceptance.

### **Prestations de services**

Le chiffre d'affaires est reconnu de la manière suivante :

- Réparation : comptabilisation à la date de réalisation des travaux,
- Commissions sur ventes : comptabilisation au rythme du paiement des acomptes par le client acheteur du bateau,
- Commissions sur prestations charter : comptabilisation à la date d'exécution de la prestation.

#### **4.19 Détermination du résultat opérationnel courant**

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel courant est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que:

- les autres produits et charges opérationnels,
- les éléments de nature financière,
- les résultats des sociétés mises en équivalence,
- le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

La « Participation des salariés » est, le cas échéant, intégrée dans les charges de personnel.

Le résultat opérationnel est obtenu à partir du résultat opérationnel courant corrigé des autres produits et charges opérationnels qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, incluant notamment :

- les dépréciations des goodwill et des immobilisations constatées,
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs, de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure,
- les plus ou moins-values de cession d'actifs non courants,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif.

#### **4.20 Résultat par action**

---

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

#### **4.21 Secteurs opérationnels**

---

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Les secteurs d'activité retenus par Rodriguez Group sont les suivants :

- vente de bateaux : bateaux neufs customs, semi customs et bateaux d'occasion,
- prestations de services : réparation, commissions sur ventes, commissions sur charter et autres prestations connexes et marchandises associées,
- autres : activité de holding.

Les actifs sectoriels sont les actifs courants et non courants utilisés par un secteur. Les actifs non rattachables à un secteur apparaissent sur la ligne « Actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants. Les passifs non rattachables à un secteur apparaissent sur la ligne « Passifs non alloués ».

La note 35 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs, aux passifs et aux investissements.

Compte tenu de l'application obligatoire de la norme IFRS 8 sur l'information sectorielle, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, la ventilation par zone géographique n'est plus présentée, la nouvelle norme ne requérant qu'un seul niveau d'information sectorielle.

## **Note 5. Faits marquants de la période**

---

### **5.1 Mise en place d'un management de croissance**

---

Eric de Saintdo a été nommé le 7 octobre 2010, membre du Directoire et Directeur Général de Rodriguez Group. Titulaire d'un M.B.A. en Management International de l'Université du Texas à Dallas (Etats-Unis), Eric de Saintdo est une personnalité reconnue dans le monde de la plaisance de luxe. Sa passion pour le nautisme l'a conduit à assumer avec succès, pendant plus de dix ans, la Direction Générale du Festival International de la Plaisance de Cannes. Sa connaissance aigüe de la grande plaisance et les relations privilégiées qu'il a pu établir avec les principaux acteurs de ce marché lui ont permis de donner à ce rendez-vous incontournable du yachting, une dimension internationale.

Eric de Saintdo a renforcé son équipe avec l'arrivée de :

- Serge Allègre, qui rejoint le Groupe en qualité de Directeur Commercial et du Développement.
- Anne-Lise Colonna de Leca qui prend le poste de Secrétaire Général,
- Stéphanie Willemain en tant que Directrice de la Communication,
- Laurent Pérignon en qualité de Chief Operating Officer à la tête de Camper & Nicholsons,
- Michael Payne, anciennement broker du Groupe, en qualité de Chief Commercial Officer également à la tête de Camper & Nicholsons.

### **5.2 Mise en place d'un nouveau gouvernement d'entreprise**

---

Le 31 mars 2011, le Conseil de Surveillance de Rodriguez Group a nommé Eric de Saintdo en qualité de Président du Directoire. Il succède ainsi à Gérard Rodriguez, revenu provisoirement à ces fonctions à l'été 2010.

Eric de Saintdo est également nommé Président du Conseil d'Administration de SNP Boat Service et Président de SAS Gérard Rodriguez.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'Administration de Camper & Nicholsons International, holding de tête du Groupe Camper & Nicholsons, ont décidé de nommer Eric de Saintdo en qualité d'Executive Chairman et Chief Executive Officer du Groupe, en remplacement de Jillian Montgomery.

Cette nomination consacre une volonté de rapprocher étroitement les deux groupes détenus par Rodriguez Group, en mettant en place une Direction commune ayant pour objectif de favoriser les synergies et les échanges de compétences.

C'est dans cette optique que Laurent Pérignon, ancien Directeur Marketing de Camper & Nicholsons, a notamment été désigné membre du Directoire de Rodriguez Group, membre du Conseil d'Administration de SNP Boat Service et membre du Conseil d'Administration de Camper & Nicholsons International.

### **5.3 Repositionnement du Groupe**

---

La signature en décembre 2010 d'un nouveau partenariat avec Sanlorenzo, leader dans la construction de grandes unités à semi-displacement et displacement, parachève le repositionnement de Rodriguez Group et lui permet d'élargir sa gamme vers une gamme supplémentaire de produits, en adéquation avec les attentes diversifiées de la clientèle.

L'accord conclu, tout comme celui signé précédemment avec Italyachts, a été négocié en tenant compte des exigences du marché actuel et présente les caractéristiques suivantes :

- exclusivité sans engagements de volumes,
- adaptation du prix d'achat aux conditions de marché.

Par ailleurs, Camper & Nicholsons a également conclu un contrat d'exclusivité mondiale avec la société Wider Yachts pour la commercialisation du Wider 150', un yacht d'un genre nouveau alliant conception haut de gamme, prouesses techniques et système de propulsion hybride, qui sera mis en construction sur demande.

### **5.4 Début d'exécution du plan de sauvegarde**

---

Conformément aux modalités prévues dans les plans de sauvegarde, le Groupe a procédé au cours de l'exercice 2010/2011 au règlement du premier dividende des créances chirographaires admises.

Par ailleurs, les premières ordonnances relatives au passif gelé contesté de SNP Boat Service ont été rendues par le juge-commissaire. Les audiences de contestations de créances se poursuivent au cours de l'exercice 2011/2012, étant précisé que par prudence, et sur la base d'une évaluation conjointe des risques par les conseils du groupe et la Direction, l'intégralité du passif éventuel relatif à ces créances contestées avait été provisionnée au 30 septembre 2010.

## 5.5 Poursuite de la restructuration du Groupe

---

### Fusion absorption de Le Yacht par SNP Boat Service

Les actionnaires des sociétés SNP Boat Service et Le Yacht, filiales détenues directement et indirectement par Rodriguez Group à hauteur de 99,71 % et 99,32 %, ont approuvé, en date du 31 décembre 2010, le projet de fusion par voie d'absorption de la société Le Yacht par SNP Boat Service.

Cette opération a été réalisée avec effet rétroactif au 1er octobre 2010 compte tenu des dates de clôture des exercices sociaux au sein du Groupe. Elle se situe dans le prolongement des mesures de rationalisation mises en œuvre par Rodriguez Group.

Le regroupement des activités de Le Yacht, filiale dédiée aux activités de shiphandler, au sein de SNP Boat Service, se justifie par les liens d'interdépendance, tant commerciaux que financiers, existant entre les deux sociétés. En effet, SNP Boat Service réalise une part significative du chiffre d'affaires de Le Yacht par l'achat de décoration, de matériel et d'électronique destinés à équiper les yachts commercialisés par SNP Boat Service.

Dans un souci constant d'amélioration des process de gestion et de fonctionnement internes, l'opération de fusion permet de rationaliser l'organigramme du Groupe en centralisant les activités au sein d'une même entité, de mutualiser les stocks de matériel, de simplifier les processus de commandes aux fournisseurs, de supprimer les facturations intra-groupe et, partant, de réaliser des économies d'échelle.

Les conditions financières de la fusion ont été déterminées sous le contrôle du commissaire à la fusion. Le capital social de SNP Boat Service a été augmenté d'un montant de 2.051.401 euros par l'émission de 4.337 actions nouvelles souscrites par les actionnaires de Le Yacht, Rodriguez Group détenant désormais 99,46 % de SNP Boat Service. Le Yacht se trouve dissoute sans liquidation, la totalité de son patrimoine étant transférée à SNP Boat Service.

L'opération a fait l'objet d'une modification du plan de sauvegarde de SNP Boat Service autorisée par le Tribunal de Commerce de Cannes.

### Fusion absorption de Customs Management par SNP Boat Service Italia

Cette opération a été reportée. Elle devrait toutefois intervenir dans les mois à venir avec effet rétroactif au 1er octobre 2011.

### Liquidation de la société SNP Boat Service Suisse

La procédure est en cours de finalisation. La radiation définitive de la société devant intervenir dans les mois à venir, les comptes arrêtés au 30 septembre 2011 de cette entité ont été établis sur la base de valeurs liquidatives.

## Restructuration de la présence du Groupe au Moyen-Orient

L'optimisation de la présence du Groupe sur ce marché est toujours à l'étude.

### **Note 6. Evénements postérieurs**

---

#### **Renégociation des conditions de remboursement du passif gelé de SNP Boat Service**

Par jugement rendu le 13 décembre 2011 et non encore notifié à la société à la date de tenue du Directoire, le Tribunal de Commerce de Cannes a fait droit à la demande de SNP Boat Service de modifier son plan de sauvegarde. En conséquence, les principales dispositions du jugement modifiant le plan sont les suivantes :

- les échéances du plan de sauvegarde (fournisseurs et banques) seront réglées le 31 octobre de chaque année, et non plus en avril (pour les fournisseurs) et en juin (pour les banques),
- par exception, la dernière échéance du plan reste fixée au 20 avril 2020,
- l'échéance de l'année en cours est réglée par préférence sur celle de l'année suivante.

Le plan de Sauvegarde du Yacht n'est pas concerné par ce jugement.

L'impact sur les comptes 2010/2011 de ces modifications se traduit par un produit d'actualisation (non constaté au 30 septembre 2011) pour un montant de 0,9 M€, qui se décompose en 0,6 M€ sur l'actualisation de la dette bancaire et 0,3 M€ sur l'actualisation du passif gelé.

Par ailleurs, la dette bancaire ainsi que l'intégralité du passif chirographaire gelé actualisé de l'entité doivent désormais être considérés comme du passif gelé à long terme, la prochaine échéance devant être décaissée au-delà des 12 mois de la date de clôture (à savoir le 31 octobre 2012).

**Note 7. Goodwill**

Liste des goodwill (en valeur nette comptable) :

Société ou groupe	Année d'acquisition	Monnaie	30/09/2011	30/09/2010
Camper & Nicholsons	2001	€	23 918	23 918
BSA	2002	USD	1 490	1 475
Le Yacht Tunisie	2004	€	20	20
Customs Management	2007	€	61	61
<b>Valeur nette comptable</b>			<b>25 489</b>	<b>25 474</b>

L'acquisition de la société Camper & Nicholsons ayant été réalisée avant le passage aux IFRS, le goodwill a été maintenu en Euro, et non dans la monnaie de la société acquise.

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
<b>Goodwill nets à l'ouverture</b>	25 474	25 379
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Variations de change	15	95
Dépréciations	-	-
<b>Goodwill nets à la clôture</b>	<b>25 489</b>	<b>25 474</b>

L'organisation du Groupe permet d'allouer les goodwill constatés lors des regroupements d'entreprises aux 5 unités génératrices de trésorerie concernées :

UGT	Valeur comptable par UGT	
	30/09/2011	30/09/2010
Vente de bateaux	61	61
Réparations navales	-	-
Services & Brokerage (CNI)	25 408	25 393
Autres services	-	-
Tunisie	20	20
<b>TOTAL</b>	<b>25 489</b>	<b>25 474</b>

## Note 8. Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	Frais R&D	Fonds commercial	Marques et licences	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>200</b>	<b>149</b>	<b>659</b>	<b>1 008</b>
Ecart de conversion	-	-	6	6
Cessions/ sorties	-	-	(0)	(0)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	51	51
Reclassements et autres	(200)	-	(229)	(429)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>-</b>	<b>149</b>	<b>486</b>	<b>635</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>173</b>	<b>121</b>	<b>452</b>	<b>746</b>
Ecart de conversion	-	-	3	3
Cessions/ sorties	-	-	(0)	(0)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	27	8	62	97
Dotations aux dépréciations	-	-	-	-
Reclassements et autres	(200)	-	(229)	(429)
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>-</b>	<b>129</b>	<b>288</b>	<b>417</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>207</b>	<b>262</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>198</b>	<b>218</b>

## Note 9. Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres immo. corp.	Immo. corp. en cours	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 762</b>	<b>1 449</b>	<b>24 537</b>	<b>2</b>	<b>27 750</b>
Ecart de conversion	19	2	29	-	50
Cessions/ sortie	-	(6)	(452)	-	(458)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	49	956	28	1 032
Reclassements	426	(28)	(7 633)	(30)	(7 265)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>2 207</b>	<b>1 466</b>	<b>17 436</b>	<b>0</b>	<b>21 109</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>1 336</b>	<b>1 227</b>	<b>18 553</b>	<b>-</b>	<b>21 116</b>
Ecart de conversion	11	2	22	-	35
Cessions / sortie	-	(5)	(410)	-	(414)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	85	93	1 290	-	1 468
Dotations aux dépréciations	-	-	-	-	-
Reclassements	191	(29)	(6 058)	-	(5 896)
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>1 623</b>	<b>1 288</b>	<b>13 397</b>	<b>-</b>	<b>16 309</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>426</b>	<b>222</b>	<b>5 984</b>	<b>2</b>	<b>6 634</b>
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>584</b>	<b>178</b>	<b>4 039</b>	<b>0</b>	<b>4 800</b>

Dont actifs en location financement (véhicules de tourisme, matériel et outillage) :

- montant brut au 30/09/2011 : 0,6 M€
- montant net au 30/09/2011 : 0,3 M€

Les autres immobilisations corporelles incluent notamment un bateau affecté à l'activité Charter (location) pour un montant brut de 8,5 M€.

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé au désarmement de l'un des deux bateaux qui étaient immobilisés à l'ouverture de la période pour une valeur brute de 6,7 M€. Ce dernier figure désormais dans les stocks de bateaux d'occasion.

### **Note 10. Dépréciation d'actifs**

---

---

La méthodologie utilisée pour les tests de dépréciation est décrite en note 4.8 « Perte de valeur ».

Les valeurs recouvrables ont été calculées à partir de la valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et de sa sortie à la fin de la durée de vie estimée. Les flux de trésorerie ont été déterminés à partir du dernier business plan du Groupe.

#### **Activité CNI**

Le test de valeur effectué sur CNI concerne l'ensemble des actifs, y compris le besoin en fonds de roulement, qui compte tenu de l'activité particulière du Groupe et des avances accordées par les clients est négatif. La valeur d'utilité de l'activité CNI repose sur les prévisions de cash flow à 5 ans, actualisés à 9,5% (contre 8% à la clôture de l'exercice précédent). Ce taux a en effet été revu à la hausse cette année de façon à prendre en compte le risque supplémentaire lié aux résultats de CNI. Il a été déterminé sur la base des hypothèses présentées ci-après.

L'application de ce test de valeur a permis de conclure à l'absence de dépréciation au cours de l'exercice.

#### **Activité Charter**

Le Groupe a affecté un bateau inscrit à l'actif à l'activité Charter. Un test de valeur a été pratiqué sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés à un taux de 10,5% prenant en compte le risque inhérent à cette activité.

La valeur d'utilité ainsi déterminée étant inférieure à la valeur nette comptable figurant à l'actif du bilan, le bateau avait fait l'objet d'une dépréciation au 30 septembre 2010.

Au 30 septembre 2011, aucune dépréciation complémentaire n'est constatée.

## Principales hypothèses retenues

	30/09/2011		30/09/2010	
	CNI	Autres	CNI	Autres
Taux sans risque	2,90%	2,90%	3,00%	3,00%
Prime de risque	4,10%	4,75%	3,25%	4,75%
Coefficient Béta	1,60	1,60	1,60	1,60
Taux d'actualisation après impôts	9,5%*	10,50%	8,00%	10,50%
Durée des prévisions	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux de croissance à l'infini	2%	3%	2%	3%
Taux d'impôt	30%	33,33%	30%	33,33%

(\*) Le taux d'actualisation est de 9,46% arrondi à 9,5%.

La catégorie « Autres » présente les hypothèses de détermination de la valeur d'utilité relatives à l'activité « Charter ». L'utilisation d'un taux différencié a pour objet de prendre en compte les difficultés ayant affecté de façon significative la société SNP Boat Service, la société CNI étant en dehors de la procédure de sauvegarde.

## Résultat des tests de dépréciation

	Actifs testés	Valeur recouvrable	Dépréciation
Chartering	1 605	1 602	0 (*)
Camper & Nicholsons	12 123	17 811	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 728</b>	<b>19 413</b>	-

(\*) La valeur recouvrable de l'actif testé (1 602 K€) étant très proche de sa valeur nette comptable (1 605 K€), aucune dépréciation n'a été constatée au 30 septembre 2011.

## Tests de sensibilité

S'agissant de l'activité Charter, la sensibilité au taux d'actualisation est relativement faible puisqu'une hausse d'un point de ce taux, de 10,5% à 11,5%, ne générerait qu'un impact négatif sur le montant des flux actualisés de 217 K€. A l'inverse, la baisse d'un point de ce taux aurait un impact positif de 290 K€ sur le total des flux actualisés. Par ailleurs, une baisse de 1% du taux de croissance à l'infini n'aurait qu'un impact négatif de 32 K€ sur la somme des flux actualisés.

Concernant l'activité CNI, une hausse du taux d'actualisation aurait un impact négatif sur le montant actualisé des cash-flows de 2 322 K€. Toutefois, la valeur nette comptable de l'actif net testé resterait inférieure aux flux de trésorerie actualisés calculés. A contrario, une baisse similaire du taux d'actualisation engendrerait un impact positif sur le montant actualisé des cash-flows de 3 120 K€.

Une baisse de 1% du taux de croissance à l'infini aurait quant à elle un impact négatif de 1 336 K€. Dans tous les cas, la valeur de l'actif net testé reste inférieure aux flux de trésorerie actualisés calculés.

**Note 11. Actifs financiers**

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers:

**Au 30 Septembre 2011**

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2011	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Immobilisations corporelles	4 800	-	-	-	-	4 800
Immobilisations incorporelles	218	-	-	-	-	218
Goodwill	25 489	-	-	-	-	25 489
Autres actifs financiers	535	-	535	-	-	-
Impôts différés actifs	4 180	-	-	-	-	4 180
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>35 223</b>	<b>-</b>	<b>535</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 688</b>
Stocks	53 984	-	-	-	-	53 984
Créances clients	6 556	-	6 556	-	-	-
Acomptes fournisseurs	11 941	-	11 941	-	-	-
Autres créances	7 034	-	30	-	-	7 005
Actifs d'impôts exigibles	210	-	-	-	-	210
Autres actifs courants	429	-	-	-	-	429
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 784	-	24 229	-	1 556	-
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>105 939</b>	<b>-</b>	<b>42 756</b>	<b>-</b>	<b>1 556</b>	<b>61 628</b>

La variation des impôts différés actifs est expliquée en note 31.

**Au 30 Septembre 2010**

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2010	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Immobilisations corporelles	6 634	-	-	-	-	6 634
Immobilisations incorporelles	262	-	-	-	-	262
Goodwill	25 474	-	-	-	-	25 474
Autres actifs financiers	1 515	-	1 515	-	-	-
Impôts différés actifs	18 734	-	-	-	-	18 734
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>52 619</b>	<b>-</b>	<b>1 515</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 104</b>
Stocks	59 074	-	-	-	-	59 074
Créances clients	20 132	-	20 132	-	-	-
Acomptes fournisseurs	8 203	-	8 203	-	-	-
Autres créances	9 866	-	362	-	-	9 504
Actifs d'impôts exigibles	220	-	-	-	-	220
Autres actifs courants	780	-	-	-	-	780
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 280	-	39 497	-	783	-
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>138 555</b>	<b>-</b>	<b>68 194</b>	<b>-</b>	<b>783</b>	<b>69 578</b>

Les valeurs comptables des actifs financiers correspondent à leur juste valeur.

**Note 12. Stocks**

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Bateaux neufs (brut)	41 031	44 453
Dépréciation	(5 999)	(6 986)
<i>Bateaux neufs (net)</i>	<i>35 032</i>	<i>37 467</i>
Bateaux d'occasion (brut)	47 459	48 154
Dépréciation	(34 860)	(33 358)
<i>Bateaux d'occasion (net)</i>	<i>12 599</i>	<i>14 796</i>
En cours	1 962	1 258
<b>Stock de bateaux (net)</b>	<b>49 593</b>	<b>53 521</b>
Marchandises (brut)	4 542	5 815
Dépréciation	(150)	(262)
<b>Stock de marchandises (net)</b>	<b>4 391</b>	<b>5 553</b>
<b>Total stocks</b>	<b>53 984</b>	<b>59 074</b>

Le stock de bateaux neufs correspond à des bateaux non vendus et à des bateaux en cours de construction.

Les « en-cours » correspondent à des travaux engagés sur les bateaux d'occasion.

Comme décrit au paragraphe 4.9 « Stock et en-cours », les stocks de bateaux neufs et d'occasion font l'objet d'une dépréciation au cas par cas quand la valeur nette de réalisation devient inférieure au coût.

La valeur nette de réalisation des bateaux en stock immédiatement disponibles à la livraison (neufs et occasion) est déterminée en se basant sur les prix de vente des transactions réalisées au cours de l'exercice pondérés en fonction de l'âge et de l'état du bateau et en tenant compte des travaux de maintien en état nécessaire à la vente des bateaux.

**Note 13. Clients**

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Clients	13 550	37 750
Dépréciation	(6 994)	(17 618)
<b>Total</b>	<b>6 556</b>	<b>20 132</b>

La diminution du poste clients s'explique d'une part par une baisse des créances clients bateaux neufs en cours de construction qui s'élèvent à 2,5 M€ au 30 septembre 2011 contre 11,4 M€ au 30 septembre 2010.

Ces créances résultent de l'avancement de la production déduction faite des acomptes reçus. Le système comptable en place ne permet pas de présenter les montants nets individualisés par dépassement d'échéance.

D'autre part, le Groupe a globalement mieux maîtrisé les encaissements en réduisant les délais de recouvrement.

#### Note 14. Autres actifs courants

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Acomptes sur commandes fournisseurs	11 941	8 203
Créances sociales et fiscales	7 005	9 504
Autres créances	248	489
Provisions pour dépréciation des autres créances	(218)	(127)
Charges constatées d'avance	429	780
<b>Total</b>	<b>19 405</b>	<b>18 849</b>

L'augmentation des acomptes sur commandes est liée à la mise en construction de nouvelles unités afin de proposer à la clientèle de Rodriguez Group, pour la saison 2012, au moins une unité de chaque modèle phare de sa gamme.

La baisse des créances fiscales provient essentiellement de remboursements de crédits de TVA obtenus suite aux compensations intra-groupe.

#### Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/2011	Variation	30/09/2010
Valeurs mobilières de placement	1 556	773	783
Disponibilités	24 229	(15 268)	39 497
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>25 784</b>	<b>(14 496)</b>	<b>40 280</b>
Découverts et concours bancaires courants	(2 534)	59	(2 593)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets</b>	<b>23 250</b>	<b>(14 437)</b>	<b>37 687</b>

La trésorerie nette consolidée demeure positive et s'établit à 23,3 M€ à la clôture de l'exercice, contre 37,7 M€ au 30 septembre 2010.

La diminution de la trésorerie active (-14,5 M€) provient pour l'essentiel d'une diminution de 12,5 M€ de la trésorerie de Camper & Nicholsons Intl, qui a pour contrepartie notamment la diminution des acomptes clients reçus par rapport à l'exercice précédent, pour un montant de 10,4 M€. Une vente pour compte avait en effet été encaissée dans les derniers jours du mois de septembre 2010, la trésorerie correspondante n'ayant été reversée qu'au début du mois d'octobre.

## Note 16. Capital

Le capital est composé de 12 500 000 actions de 0,14 euro de nominal (soit 1 750 K€), entièrement libérées.

Au 30 septembre 2011, le Groupe détient 115 616 actions propres.

## Note 17. Résultat par action

	30/09/2011	30/09/2010
Résultat net part du Groupe ( <i>milliers d'euros</i> )	(34 838)	3 788
Nombre moyen pondéré d'actions ( <i>milliers</i> )	12 385	12 384
<b>Résultat en euros par action</b>	<b>(2,81)</b>	<b>0,31</b>
Résultat net part du Groupe ( <i>milliers d'euros</i> )	(34 838)	3 788
Nombre moyen pondéré d'actions ( <i>milliers</i> )	12 385	12 384
Ajustements liés aux instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action	12 385	12 384
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>(2,81)</b>	<b>0,31</b>

## Note 18. Dettes financières

L'endettement financier net du Groupe se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	30/09/2011	30/09/2010
Emprunt obligataire		(14 030)	52 921	38 891	36 003
Emprunts auprès établissements de crédit		19 094	23 212	42 306	46 456
Dettes financières location financement		77	-	77	164
Trésorerie passive gelée		376	407	783	872
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>-</b>	<b>5 516</b>	<b>76 540</b>	<b>82 056</b>	<b>83 495</b>
Emprunt obligataire	(2 888)			(2 888)	(2 667)
Emprunts auprès établissements de crédit	3 816			3 816	4 022
Dettes financières location financement	87			87	120
Concours bancaires courants	1 751			1 751	1 721
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>2 767</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 767</b>	<b>3 196</b>
<b>Dettes financières totales</b>	<b>2 767</b>	<b>5 516</b>	<b>76 540</b>	<b>84 823</b>	<b>86 691</b>
Valeurs mobilières de placement				(1 556)	(783)
Disponibilités				(24 229)	(39 497)
<b>Trésorerie</b>				<b>(25 784)</b>	<b>(40 280)</b>
<b>Endettement net</b>				<b>59 039</b>	<b>46 411</b>

## Evolution de l'endettement

L'augmentation de l'endettement, qui s'élève à 12,6 M€, provient essentiellement :

- de l'actualisation (charge d'intérêts) de l'emprunt obligataire pour 2,7 M€. Cette actualisation se traduit par une charge d'intérêt au compte de résultat et une augmentation de la valeur de la dette au bilan.
- de l'actualisation de l'emprunt bancaire pour 2,5 M€
- d'une diminution de la trésorerie nette pour 14,5 M€
- d'un remboursement de l'emprunt bancaire dans le cadre du protocole transactionnel pour 6,8 M€.

L'emprunt obligataire n'est remboursable par tranches qu'à compter de 2017. Par conséquent, son actualisation en IFRS a une incidence négative à cet horizon, et a fortiori à moins de 5 ans.

### Note 19. Passifs financiers par catégorie

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers:

#### Au 30 septembre 2011

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2011	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Dettes financières	82 056	76	81 980	-	-
Engagements envers le personnel	564	-	-	-	564
Provisions	17 067	-	3 124	-	13 943
Passifs d'impôts différés	424	-	-	-	424
Passifs gelés à long terme	44 528	-	44 528	-	-
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>144 639</b>	<b>76</b>	<b>129 632</b>	<b>-</b>	<b>14 931</b>
Dettes financières	2 767	1 749	1 018	-	-
Acomptes reçus	16 261	16 149	112	-	-
Dettes fournisseurs	19 520	18 967	553	-	-
Dettes d'impôt exigible	435	-	359	-	76
Autres passifs courants	9 103	4 328	831	-	3 944
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>48 086</b>	<b>41 194</b>	<b>2 872</b>	<b>-</b>	<b>4 020</b>

Le montant des acomptes clients de 16,3 M€ est net des compensations avec les créances clients bateaux neufs en cours de construction (Cf Note 13 « Clients »).

La diminution du poste acomptes reçus s'explique en partie par le débouclage d'un certain nombre de transactions commerciales, notamment la vente pour compte réalisée par Camper & Nicholsons déjà évoquée dans la note 15.

Par ailleurs, le Groupe constate une tendance nette de sa clientèle à s'orienter désormais davantage vers des achats de bateaux disponibles générant des délais de livraison plus courts, et donc un volume d'acomptes versés plus faible, plutôt que vers des bateaux en cours de construction, ce qui explique aussi la décision du Groupe de lancer la construction d'un certain nombre d'unités en préparation de la saison 2012.

### Ventilation court terme / long terme du passif gelé

(En milliers d'euros)	Valeur nominale	Valeur actualisée	Part à court terme	Part à long terme
Dettes fournisseurs	31 243	27 816	553	27 263
Acomptes clients	13 727	12 226	112	12 114
Dettes sociales	1 161	1 046	98	948
Dettes fiscales	5 812	5 295	1 092	4 204
<b>Passifs gelés</b>	<b>51 942</b>	<b>46 383</b>	<b>1 855</b>	<b>44 528</b>

### Au 30 septembre 2010

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2010	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Dettes financières	83 495	165	83 330	-	-
Engagements envers le personnel	495	-	-	-	495
Provisions	17 501	-	5 315	-	12 186
Passifs d'impôts différés	36	-	-	-	36
Passifs gelés à long terme	43 868	-	43 868	-	-
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>145 395</b>	<b>165</b>	<b>132 513</b>	<b>-</b>	<b>12 717</b>
Dettes financières	3 196	1 753	1 443	-	-
Acomptes reçus	33 577	33 509	68	-	-
Dettes fournisseurs	14 263	13 730	533	-	-
Dettes d'impôt exigible	1 570	-	165	-	1 405
Autres passifs courants	9 416	3 787	853	-	4 776
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>62 022</b>	<b>52 779</b>	<b>3 062</b>	<b>-</b>	<b>6 181</b>

Les valeurs comptables des actifs financiers correspondent à leur juste valeur.

### Passif de la sauvegarde

La mise en place de la procédure de sauvegarde a conduit à « geler » à la date du 7 avril 2009, une partie significative des passifs financiers et non financiers, courants et non courants.

Conformément à la liste des créances art. L624-1 du C.Com établie le 22 juin 2010 par le mandataire judiciaire et aux différentes transactions intervenues postérieurement, le passif restant à rembourser au 30 septembre 2011 dans le cadre de la procédure de sauvegarde se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Montants gelés au bilan 30/09/2011	Selon état du mandataire protocole ou hors plan	Admis	Contesté	Non déclaré
Emprunt obligataire	36 002		36 002		
Emprunt bancaire	46 122		46 122		
Découvert	872		872		
Provision pour risques et charges	2 714		6 823	7 245	872
Clients	12 226				
Comptes courants	916	916			
Provision pour risques et charges	410		3 737	23 216	1 273
Fournisseurs	27 816				
Provision pour risques et charges	-		5 405	7	929
Dettes fiscales et sociales	6 342				
<b>Totaux</b>	<b>133 420</b>	<b>916</b>	<b>98 961</b>	<b>30 468</b>	<b>3 075</b>

Leur règlement est effectué en fonction des échéanciers de paiement et des plans de sauvegarde tels que validés par le Tribunal de Commerce de Cannes.

## **Note 20. Gestion des risques financiers**

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit.

### **Risque de change**

Les ventes réalisées par le Groupe Camper & Nicholsons sont réalisées pour l'essentiel en USD. Les charges peuvent être libellées en USD ou en Euro. Les transactions réalisées avec les autres sociétés du Groupe génèrent une position de change.

Pour les autres sociétés du Groupe, l'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les quelques opérations réalisées en USD est limité.

D'une manière générale, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de couvrir systématiquement les risques de change sur les opérations réalisées dans une devise tierce (USD notamment).

Une couverture peut cependant être réalisée au cas par cas.

### **Risque de taux**

Compte tenu du fait que l'accord signé avec les banques prévoit un abandon de l'intégralité des intérêts à échoir, sur les dix prochaines années, le Groupe n'est donc plus soumis au risque de taux.

### Risque de liquidité

La procédure de sauvegarde a eu un effet mécanique structurel : les actifs circulants courants couvrent plus de 2 fois les passifs courants à court terme.

### Risque de crédit

Les ventes font, dans la plupart des cas, l'objet d'une clause de réserve de propriété. La remise des documents est, le plus fréquemment, conditionnée au paiement total de la créance. Le risque de crédit est, sur ce point, relativement réduit.

Pour l'ensemble des actifs financiers et des passifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

### Risques assurables

La majeure partie des risques encourus par le Groupe est couverte au travers d'un programme d'assurances couvrant les risques de dommages / pertes d'exploitation et de responsabilité civile, selon le principe de garantie « Tous risques sauf ». Les polices d'assurance contractées sur les biens mobiliers (stock de bateaux et de marchandises, immobilisations et biens en location ou en leasing...) présentent des niveaux de couverture élevés. Sont également assurés, au cas par cas, les risques de transport de bateaux ainsi que certains risques particuliers ponctuels.

## Note 21. Engagements de retraite et autres avantages assimilés

### Evolution de l'engagement de retraites

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Provision à l'ouverture	495	638
Coût des services rendus	48	40
Charge d'intérêt	16	27
Gains et pertes actuariels	5	(210)
<b>Provision à la clôture</b>	<b>564</b>	<b>495</b>

La totalité des écarts actuariels est comptabilisée en résultat.

## Hypothèses retenues

	30/09/2011	30/09/2010
Taux d'actualisation	4,61%	3,95%
Evolution des salaires	2,50%	2,50%
Table de mortalité	INSEE 2011	INSEE 2010
Age de départ	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	45%	42%
Modalités de départ	Volontaire	Volontaire

La convention collective appliquée est celle de la navigation de plaisance.

## Note 22. Autres provisions

### Evolution des autres provisions

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Solde à l'ouverture	17 501	8 819
Dotations	2 024	15 498
Utilisations et reprises	(2 888)	(6 043)
Variation juste valeur	379	(766)
Ecart de conversion	51	(7)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>17 067</b>	<b>17 501</b>

### Analyse des autres provisions

Ces provisions sont classées en passifs non courants.

La provision pour risques et charges inclut notamment :

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Contrôle fiscal / Risque fiscal	6 595	5 109
Litiges clients	7 206	9 082
Litiges fournisseurs et autres	499	733
Pertes à terminaison (1)	2 767	2 577
<b>Solde à la clôture</b>	<b>17 067</b>	<b>17 501</b>

(1) sur bateaux neufs en cours de construction

## Risques fiscaux

### - Camper & Nicholsons :

La procédure fiscale engagée à l'égard des sociétés Camper & Nicholsons International et Camper & Nicholsons France n'a pas connu d'évolution récente. Le dossier est toujours pendant devant la sous-direction du contrôle fiscal de la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre d'un recours hiérarchique exercé par les sociétés. Les sociétés considèrent que dans le cadre de ce recours hiérarchique, seront menées des discussions constructives qui pourraient aboutir dans les mois à venir à un accord avec l'Administration Fiscale. Si ces négociations ne peuvent aboutir à un montant raisonnable pour les sociétés, elles contesteront par voie contentieuse la quasi totalité des redressements notifiés. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision l'impact financier des procédures fiscales en cours d'instruction, le Groupe a prudemment provisionné le risque fiscal compte tenu de l'état actuel du dossier et des axes de défense envisagés.

Au cours de l'exercice 2010/2011, un complément de provision est constaté sur le contrôle fiscal subi par Camper & Nicholsons France, conséquence directe de celui subi par Camper & Nicholsons International.

### - SNP Boat Service

La société SNP Boat Service fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. Les opérations matérielles de vérification sont en cours et la société n'a à ce jour reçu aucune proposition de rectification.

Les autres risques fiscaux sont liés à des remboursements de TVA étrangère et à des droits de douane étrangers.

### - Rodriguez Group

La société Rodriguez Group fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente aux exercices 2008 et 2009 pour un total de 150 K€. Les seuls points de rectification portent sur la réintégration de la renonciation à recettes que la société consent au profit de ses filiales. Grâce au régime d'intégration fiscale pour lequel ont opté les sociétés françaises composant le Groupe, ces rectifications n'emportent aucune conséquence financière.

## Litiges commerciaux

### - Litige M.G

Le litige qui opposait le Groupe à un client M.G. a été réglé définitivement au cours de l'exercice et il a fait l'objet d'une transaction autorisée par le Tribunal de Commerce de Cannes, générant une reprise de provision de 2,2 M€.

### - Litige V

Un litige oppose la société SNP Boat Service à la société V, au sujet de la résiliation d'un contrat de vente d'un yacht à construire par des chantiers navals italiens. En exécution de ce contrat, la société V a réglé à la société SNP Boat Service, avant l'ouverture de la sauvegarde, 50 % du prix.

Les chantiers se sont engagés au cours de la période d'observation de la société SNP Boat Service à faire leurs meilleurs efforts pour construire le bateau commandé par V et à le livrer directement à cette dernière sans exiger d'elle un complément de prix, de sorte que la responsabilité de la société SNP Boat Service ne soit plus recherchée.

Pour parvenir à cet accord de livraison, la société SNP Boat Service a fait livrer aux chantiers les motorisations et équipements destinés à être installés sur le yacht à livrer.

Cet accord, intervenu entre la société SNP Boat Service et les chantiers, a été définitivement autorisé par le Juge commissaire. Dans ce contexte ce dernier a également prononcé la résiliation du contrat de vente conclu initialement entre la société SNP Boat Service et V.

V conteste cette résiliation et réclame, consécutivement à celle-ci, la fixation au passif de la société SNP Boat Service d'une créance indemnitaires correspondant au montant des acomptes versés avant la sauvegarde, augmentée d'intérêts de retard.

La société SNP Boat Service conteste devant le Tribunal de commerce de Cannes et le Juge commissaire de telles prétentions. Elle considère que V ne peut pas sérieusement s'opposer à la résiliation et ne subit aucun préjudice de ce fait, dès lors qu'elle dispose d'un engagement exprès de livraison donné par les chantiers navals avec l'accord du juge commissaire. En outre, V a saisi à l'étranger, en violation du droit français des procédures collectives, un yacht appartenant à la société SNP Boat Service. Eu égard à la valeur significative de ce bateau, le Groupe avait constitué en 2009/2010 une provision d'un montant de 4,5 M€.

Il n'y a aucune évolution sur ce dossier au cours de l'exercice 2010/2011.

**Autres litiges clients et fournisseurs**

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde, le Groupe a toujours dans ses comptes une provision de 2,7 M€ (après actualisation) se rapportant à divers litiges avec des clients, ainsi qu'une provision de 0,4 M€ (après actualisation) se rapportant à des litiges avec des fournisseurs. Ces provisions ont pour objet de prendre en compte les risques évalués lors de la vérification des créances déclarées auprès du Mandataire Judiciaire et contestées. Ces contestations sont examinées par le Juge commissaire qui a rendu ses premières ordonnances au cours de l'exercice 2010/2011, générant ainsi une reprise de provision de 0,4 M€ sur l'exercice. Toutefois, à la date de clôture, certaines contestations de créances n'ont pas encore fait l'objet d'une ordonnance d'admission ou de rejet par le juge commissaire.

**Note 23. Autres passifs courants**

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Dettes fiscales et sociales	4 554	5 491
Produits constatés d'avance	219	138
Autres dettes	4 330	3 787
<b>Total</b>	<b>9 103</b>	<b>9 416</b>

**Note 24. Produits des activités ordinaires****Détail des produits**

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Ventes de bateaux neufs	53 875	32 618
Ventes de bateaux d'occasion	16 980	22 039
Prestations de services	24 836	26 172
Ventes de marchandises	1 773	5 481
Autres	2 596	885
<b>Produits de l'activité</b>	<b>100 061</b>	<b>87 195</b>

Les produits de l'activité du Groupe pour l'exercice 2010/2011 s'établissent à 100,0 M€ contre 87,2 M€ par rapport à l'exercice précédent, soit une augmentation de 14,8 %, en raison notamment de la forte progression des ventes de bateaux neufs.

Cette activité a en effet généré cette année des produits nets de 53,9 M€ contre 32,6 M€ au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 65,2%. Toutefois, le chiffre d'affaires généré par cette activité en 2009/2010 était corrigé des annulations et des impacts des protocoles enregistrés durant la seconde période d'observation de la sauvegarde pour 16,1 M€. Retraitée de cet élément non récurrent, la variation du chiffre d'affaires sur ventes de bateaux neufs s'élève à +5,2 M€. Malgré cette progression, le Groupe Rodriguez continue de ressentir une pression sur les prix de vente.

Le chiffre d'affaires bateaux d'occasion en 2010/2011 s'élève à 17,0 M€ contre 22,0 M€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de 23%. Lors du premier semestre 2009/2010, les protocoles d'accords signés avec certains clients et homologués par le Tribunal de Commerce de Cannes avaient entraîné des annulations de chiffre d'affaires bateaux neufs et des ventes complémentaires de bateaux d'occasion. Par ailleurs, cette année a été marquée par un démarrage plus tardif de cette activité comparativement à l'année précédente, révélant aussi une nouvelle tendance dans le comportement des clients.

Les services associés (Brokerage, Charter, Management de bateaux, Recrutement d'équipages, Chantiers d'entretien, Shipchandlers) constituent des activités stratégiques pour la fidélisation de la clientèle. Sur le second semestre 2010/2011, les ventes de Services s'établissent à 19 M€, représentant 65,11% de chiffre d'affaires réalisé au titre de cette activité durant l'exercice 2010/2011. Camper & Nicholsons Intl a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de 18,6 M€. Le chiffre d'affaires produits associés du 1er semestre 2009/2010 intégrait la vente du stock de moteurs et de waterjets, achetés à l'origine pour la gamme Léopard, et entérinée par le protocole d'accord signé par le groupe Arno en octobre 2009 pour un montant de 3,8 M€. Après retraitement de cet évènement non récurrent, le chiffre d'affaires services progresse de 1,7 % en 2010/2011 pour s'élever à 29,2 M€ contre 28,7 M€ en 2009/2010.

### Détail des prestations de services

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Commissions sur ventes	8 542	8 907
Commissions sur locations	7 149	7 620
Autres prestations	9 145	9 645
<b>Total prestations de services</b>	<b>24 836</b>	<b>26 172</b>

**Note 25. Autres achats**

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Autres achats et sous-traitance	(656)	(696)
Locations	(3 595)	(4 200)
Entretien	(2 782)	(4 404)
Assurances	(851)	(861)
Commissions	(5 971)	(4 877)
Honoraires	(3 513)	(2 532)
Publicité	(3 085)	(2 464)
Transport et déplacements	(1 593)	(1 270)
Frais postaux et telecoms	(599)	(772)
Autres services divers	(391)	(430)
<b>Autres achats</b>	<b>(23 036)</b>	<b>(22 507)</b>

La Société avait engagé dès l'année dernière un vaste programme de réduction de ses coûts de structure et de diminution de ses charges variables afin d'abaisser son niveau de point mort. Les efforts ont principalement porté cette année sur la rationalisation des charges de location (places de port et bureaux).

La baisse des dépenses d'entretien provient essentiellement des bateaux d'occasion du fait d'une diminution du nombre d'unités vendues par rapport à celui de l'année dernière et donc d'une hausse de la production stockée, le volume d'achats restant stable par ailleurs en valeur absolue.

Le Groupe a toutefois subi une hausse de certains postes de charges dont :

- les charges de commissions, qui sont directement liées à l'augmentation du chiffre d'affaires,
- les charges d'honoraires,
- les frais de publicité, en raison de la mise en place d'une politique marketing structurée.

**Note 26. Charges de personnel**

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Salaires	(13 072)	(15 106)
Charges sociales	(4 227)	(4 766)
<b>Total</b>	<b>(17 299)</b>	<b>(19 872)</b>

Le montant brut versé au cours de l'exercice 2010/2011 au titre de la participation des salariés s'élève à 24 K€.

La diminution des charges de personnel est la conséquence directe, avec effet année pleine, de l'évolution des effectifs qui se présente comme suit :

	30/09/2011	30/09/2010
Cadres	30	37
Non cadres	164	171
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>208</b>

Cette diminution des effectifs provient pour l'essentiel des plans de sauvegarde de l'emploi mis en place par le Groupe dans le cadre de sa restructuration et de la rationalisation de ses implantations géographiques.

### Note 27. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Dotations aux amortissements :	(2 019)	(2 403)
- des actifs incorporels	(90)	(134)
- des actifs corporels	(1 928)	(2 269)
Dépréciations / reprises nettes sur actifs circulants (1)	2 966	4 402
Dotations / reprises de provisions pour risques et charges	864	(9 455)
<b>Total</b>	<b>1 811</b>	<b>(7 456)</b>

(1) Hors reprises de provisions sur créances clients

Les reprises nettes de provisions et amortissements s'élèvent à 1,8 M€ sur l'exercice 2010/2011 contre une dotation nette de -7,5 M€ au cours de l'exercice précédent. Cette variation provient essentiellement des reprises nettes de provisions pour risques et charges, l'exercice 2009/2010 étant marqué par une dotation significative pour risque fiscal sur Camper & Nicholson (-4,5 M€), une dotation aux provisions pour risques dans le cadre du plan de sauvegarde des entités françaises (-6 M€), ainsi qu'une dotation aux provisions pour pertes à terminaison (-2,6 M€).

### Note 28. Autres produits et charges d'exploitation

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Pertes sur créances (nettes des reprises sur provision)	611	(263)
Autres charges et produits d'exploitation	(3 363)	(4 638)
<b>Total</b>	<b>(2 752)</b>	<b>(4 901)</b>

La diminution des autres charges d'exploitation constatée sur la période par rapport à l'exercice précédent provient essentiellement de la rupture en 2010 des relations avec le chantier ARNO.

### Note 29. Autres produits et charges opérationnels

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations	(20)	(379)
Plus ou moins values de cessions de titres de participation	-	-
Dépréciations :	(7)	(4 742)
- Des actifs incorporels	(7)	-
- Des actifs corporels	-	(4 742)
Abandon de créance des banques		54 265
Autres (charges) et produits opérationnels	(3 172)	(10 983)
<b>Total</b>	<b>(3 199)</b>	<b>38 161</b>

Les autres produits et charges opérationnels intégraient l'année dernière un produit non récurrent de 54,3 M€ lié à l'abandon de créances consenti par les banques. Retraité de cet élément, le total des autres produits et charges opérationnels progresse de 12,9 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique notamment par l'absence de dépréciation sur les actifs corporels (qui avait constitué une charge de 4,7 M€ en 2009/2010), mais aussi par une baisse significative des frais d'honoraires liés à la procédure de sauvegarde qui constituaient l'essentiel des autres charges opérationnelles en 2009/2010.

### Note 30. Résultat financier net

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Coût de l'endettement financier brut (1)	(2 729)	(1 747)
Produits d'intérêts	48	56
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(2 682)</b>	<b>(1 691)</b>
Produits et charges financiers liés à l'actualisation (2)	(3 541)	22 621
Autres produits et charges financiers	(37)	(14)
Différences de change	(207)	(1 076)
<b>Résultat financier net</b>	<b>(6 466)</b>	<b>19 840</b>

(1) Dont charge d'actualisation (intérêts) sur emprunt obligataire : -2,7 M€

(2) Dont charge d'actualisation sur dette bancaire : -2,5 M€ et charge d'actualisation sur passif arrêté dans le cadre de la procédure de sauvegarde : -1 M€.

La charge totale d'actualisation nette de la dette remboursable dans le cadre de la sauvegarde s'élève à -6,2 M€ sur la période.

### Note 31. Impôts sur les résultats

Le Groupe a mis en place une intégration fiscale pour les sociétés suivantes :

- SA Rodriguez Group (société tête de groupe),
- SA SNP Boat Service,
- SAS G. Rodriguez.

Par convention, les sociétés intégrées fiscalement calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient indépendantes. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées par la société mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires le jour où elles redeviendront bénéficiaires.

### Créance d'impôt exigible

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Carryback		-
Autres	210	220
<b>Créance d'impôt exigible</b>	<b>210</b>	<b>220</b>

## Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle d'impôt

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
<b>Résultat avant impôts et intérêts minoritaires</b>	<b>(19 945)</b>	<b>(5 680)</b>
Taux d'IS (taux théorique de la société mère)	33,33%	33,33%
Impôt sur les résultats (Produit)	(6 648)	(1 893)
Charges non fiscalement déductibles et produits exonérés	1 000	3 974
Provision pour dépréciation de l'actif d'impôts différés	20 480	(555)
Différence de taux d'impôts et autres variations	262	(10 826)
<b>Charges (Produits) d'impôts sur les sociétés</b>	<b>15 094</b>	<b>(9 300)</b>
Carryback	(63)	-
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	-	-
Charge d'impôts exigible	143	1 703
<b>Total impôt exigible</b>	<b>80</b>	<b>1 703</b>
<b>Total impôt différé</b>	<b>15 013</b>	<b>(11 003)</b>
<b>Charges (Produits) d'impôts sur les sociétés</b>	<b>15 094</b>	<b>(9 300)</b>

### Analyse des impôts différés actifs et passifs

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat, ou en capitaux propres si ces impôts concernent des éléments imputés directement en capitaux propres.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs qui sont dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

Ainsi, pour les sociétés françaises de l'intégration fiscale, l'activation de l'ensemble des déficits reportables conduit à un impôt différé actif brut de 55,3 M€. Une analyse du caractère recouvrable a été menée en partenariat avec un cabinet conseil en fonction d'un business plan pour la clôture de l'exercice 2009/2010. Cette étude avait alors conduit à estimer le caractère recouvrable de cet impôt sur les cinq prochaines années à 18,4 M€.

Sur le fondement, d'une part, de prévisionnels réactualisés sur une base prudente, et d'autre part, des dispositions de la deuxième loi de finances rectificative pour 2011, adoptée en France en septembre 2011, limitant les possibilités d'imputation des reports déficitaires, le Groupe a dû doter une dépréciation complémentaire de sa créance d'impôt différé.

Au total, les prévisions de recouvrabilité de l'impôt ont conduit à la constatation d'une charge d'impôt de 15 M€ à la clôture de l'exercice 2010/2011, ramenant la créance nette d'impôt différé de 18,7 M€ à 3,8 M€.

Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas actualisés.

## Actifs et passifs d'impôts différés

(En milliers d'euros)	Impôt différé actif	Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	Impôt différé actif net	Impôt différé passif	Impôt différé net
<b>Au 30/09/2009</b>	50 016	(31 010)	19 006	(436)	18 570
Variation des bases incidence résultat	(7 891)	555	(7 336)	18 340	11 004
Variation des bases incidence réserves	(10 952)	-	(10 952)	-	(10 952)
Variation des périmètres	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	35	-	35	41	76
Compensation impôts différés actifs/passifs	17 981	-	17 981	(17 981)	-
<b>Au 30/09/2010</b>	<b>49 189</b>	<b>(30 455)</b>	<b>18 734</b>	<b>(36)</b>	<b>18 698</b>
Variation des bases incidence résultat	7 981	(20 480)	(12 499)	(2 515)	(15 013)
Variation des bases incidence réserves	-	-	-	220	220
Variation des périmètres	(5)	-	(5)	5	0
Ecart de conversion	29	(10)	18	(8)	11
Reclassement	155	(155)	-	(159)	(159)
Compensation impôts différés actifs/passifs	(2 069)	-	(2 069)	2 069	-
<b>Au 30/09/2011</b>	<b>55 281</b>	<b>(51 101)</b>	<b>4 180</b>	<b>(424)</b>	<b>3 756</b>

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
<b>Impôts différés actifs :</b>		
Immobilisations incorporelles	(2)	(12)
Immobilisations corporelles	(37)	(23)
Stocks	-	305
Autres actifs	(753)	(917)
Provisions pour engagements de retraite	21	138
Provisions sociales	70	(148)
Autres provisions	-	-
Reports fiscaux déficitaires	55 982	49 847
<b>Sous-total impôts différés actifs - valeur brute</b>	<b>55 281</b>	<b>49 190</b>
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(51 101)	(30 456)
<b>Total des impôts différés actifs - valeur nette</b>	<b>4 180</b>	<b>18 734</b>
<b>Impôts différés passifs :</b>		
Immobilisations incorporelles	23	-
Immobilisations corporelles	(33)	1
Stocks	225	-
Autres actifs	(608)	-
Reports fiscaux déficitaires	25	-
Provisions pour engagements de retraite	134	-
Provisions sociales	(144)	-
Autres provisions	(47)	(37)
<b>Total des impôts différés passifs</b>	<b>(424)</b>	<b>(36)</b>

### Note 32. Informations relatives aux parties liées

Outre les rémunérations accordées aux dirigeants (1,1 M€), les principales transactions de nature à affecter la position financière ou le résultat sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Parties liées	Sociétés du Groupe concernées	Nature de la transaction	Facturation au	Solde au 30/09/2011*
			30/09/2011	
			Charges	Créditeur
SCP NCGJ	SAS G.RODRIGUEZ	Loyer	261	173
SCP GAL	SNP BOAT SERVICE	Loyer	80	10
SCI AL INVEST	SNP BOAT SERVICE	Loyer	163	3
SCI SAINTE DEVOTE	SNP BOAT SERVICE	Loyer	172	17
SCP LAURA	SNP BOAT SERVICE	Loyer	22	3
SCP LAURA	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	8	-
SERDANELI	SNP BOAT SERVICE	Achats de marchandises	125	(29)
			Produits	Débiteur
BURNETT MARKETING CORP.	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	18	18
BURNETT MARKETING CORP.	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services		59
BAVARIS	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	6	8
XANDOR EQUITIES	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	56	68
BACH ASSOCIATES LTD	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	-	27
ORLEANS INDUSTRIES CORP.	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	-	10
BAVARIS	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	697	-
XANDOR EQUITIES	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	501	74
SALVAJE SHIPPING COMPANY	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	54	12
MELROS	SNP BOAT SERVICE	régularisation compte	93	-

\* Y compris le passif gelé dans le cadre des plans de sauvegarde

### Note 33. Engagements au titre des contrats de location

Les engagements du Groupe au titre des contrats de location s'élèvent à 0,2 M€ au 30 septembre 2011 contre 0,3 M€ au 30 septembre 2010.

### Note 34. Engagements et passifs éventuels

Le Groupe confirme que la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif :

#### Engagements donnés

- Engagements de reprises de bateaux d'occasion sur ventes de bateaux neufs à moins d'un an : 500 K€,
- Engagements résiduels d'achats fermes sans engagements de ventes fermes : 46 225 K€,

- Caution solidaire pour le loyer de Camper & Nicholsons Mayfair Ltd (filiale de Camper & Nicholsons International S.A) pour le local situé au Part Ground Floor, 18-20 Grafton Street, Londres W1 d'un montant de 230 000 £ annuel, le bail ayant pour terme le 9 août 2023,
- Inaliénabilité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce des sociétés SA Rodriguez Group, SAS G. Rodriguez et SA SNP Boat Service (à l'exclusion du stock et des bateaux immobilisés mis en location), à compter du 07 avril 2010 jusqu'au 07 avril 2020 prononcé par jugement du Tribunal de Commerce de Cannes,
- Les garanties consenties aux termes du protocole conclu avec les banques consistent en :
  - un gage portant sur le stock de navires neufs et d'occasion de SNP Boat Service existant à la date de signature, aux termes d'un acte de gage de stock conclu entre SNP Boat Service et les Banques en date du 30 mars 2010 et inscrit sur le registre spécial tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes en date du 7 avril 2010. Le cas échéant, les bateaux repris sur les ventes d'unités appartenant au stock gagé décrit précédemment, font à leur tour l'objet d'une inscription et entrent donc dans le stock gagé. Ainsi, 2 navires ont fait l'objet d'un complément d'inscription en date du 2 août 2010, de même que 2 navires supplémentaires en date du 2 août 2011,
  - une affectation hypothécaire maritime relative au navire immobilisé puisque dédié à l'activité charter en date du 29 mars 2010,
  - des hypothèques maritimes relatives au navire précédemment en immobilisation en cours et réaffecté en stock à la clôture, en date du 30 mars 2010, ainsi qu'au navire précédemment en immobilisation corporelle et réaffecté en stock à la clôture en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011,
  - la réitération des garanties consenties par Rodriguez Group au profit des banques dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué de 2005. Ces garanties consistent en :
    - (i) un engagement de caution solidaire de Rodriguez Group, aux termes d'un acte de cautionnement solidaire en date du 29 avril 2010,
    - (ii) un nantissement des actions SNP Boat Service et G Rodriguez détenues par Rodriguez Group aux termes d'un acte de nantissement de comptes-titres en date du 29 avril 2010,
    - (iii) un gage portant sur les actions Camper & Nicholsons International S.A détenues par Rodriguez Group, aux termes d'un acte de gage en date du 29 avril 2010.
- Les garanties consenties aux termes du protocole conclu avec les fournisseurs consistent en une caution bancaire de 1 M€, contre-garantie par un gage espèce de même montant constitué par SNP Boat Service entre les mains de la Société Générale arrivé à échéance en novembre 2010. La société a depuis lors récupéré les fonds.

Par ailleurs, Rodriguez Group a signé le 31 janvier 2011 un partenariat avec le groupe Sanlorenzo, aux fins de proposer à ses clients de nouveaux modèles à déplacement et semi-déplacement, pour une gamme de bateaux de 27m, 37m, 40m, 46m et 58m.

Dans le cadre de cet accord, SNP Boat Service bénéficie pour une durée de 5 ans d'une exclusivité de vente, en France et à Monaco, de l'ensemble des navires de la gamme Sanlorenzo de plus de 92 pieds (avec possibilité de vendre dans le monde entier, sans exclusivité), et une exclusivité pour vendre dans le monde entier la gamme de navires de plus de 50m.

En raison de l'exclusivité dont elle bénéficie désormais en France, SNP Boat Service a également conclu un contrat de sous-location afférent aux locaux du bureau de vente du groupe Sanlorenzo à Antibes, pour une durée expirant le 30 juin 2013.

### Engagements reçus

- De CIC Lyonnaise de Banque, 06400 CANNES au profit de :
  - Service des douanes (caution) : 500 K€
- De U.B.S. – Genève – Suisse (Camper & Nicholsons) au titre de garanties reçues de clients :
 

	400 K USD
	26 K CHF
	168 K EUR.

### Note 35. Secteurs opérationnels

Les facteurs utilisés par le Groupe pour identifier les secteurs opérationnels sont exposés dans la note 4, paragraphe 4.21 « Secteurs opérationnels ».

## Éléments du résultat

### - Au 30 septembre 2011:

Compte de résultat	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires	70 855	32 151	87	103 093
Ventes inter activités	-	(2 946)	(87)	(3 033)
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>70 855</b>	<b>29 205</b>	<b>-</b>	<b>100 061</b>
Achats consommés	(64 569)	(3 812)	-	(68 381)
Autres achats	(11 202)	(11 190)	(644)	(23 036)
Charges de personnel	(5 589)	(10 049)	(1 661)	(17 299)
Impôts et taxes	(346)	(278)	(60)	(684)
Amortissements et dépréciations	3 084	(1 141)	(131)	1 811
Autres produits et charges d'exploitation	(2 605)	(128)	(20)	(2 752)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(10 373)</b>	<b>2 608</b>	<b>(2 515)</b>	<b>(10 281)</b>
Autres produits et charges opérationnels	(3 519)	713	(392)	(3 199)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(13 892)</b>	<b>3 321</b>	<b>(2 908)</b>	<b>(13 479)</b>

### - Au 30 septembre 2010:

Compte de résultat	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires	54 657	38 331	123	93 111
Ventes inter activités	-	(5 793)	(123)	(5 916)
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>54 657</b>	<b>32 538</b>	<b>-</b>	<b>87 195</b>
Achats consommés	(87 539)	(7 826)	-	(95 365)
Autres achats	(12 006)	(10 073)	(428)	(22 507)
Charges de personnel	(7 008)	(10 614)	(2 250)	(19 872)
Impôts et taxes	(362)	(379)	(34)	(775)
Amortissements et dépréciations	(3 301)	(4 283)	128	(7 456)
Autres produits et charges d'exploitation	(4 360)	(541)	-	(4 901)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(59 919)</b>	<b>(1 178)</b>	<b>(2 584)</b>	<b>(63 681)</b>
Autres produits et charges opérationnels	45 365	(6 413)	(791)	38 161
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(14 554)</b>	<b>(7 591)</b>	<b>(3 375)</b>	<b>(25 520)</b>

## Eléments du bilan et autres informations

## - Au 30 septembre 2011:

Bilan	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Goodwill	61	25 428	-	25 489
Immobilisations incorporelles	51	167	-	218
Immobilisations corporelles	1 080	3 693	27	4 800
Immobilisations financières	431	105	-	535
Impôts différés actifs - non alloués	-	-	-	4 180
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>1 623</b>	<b>29 393</b>	<b>27</b>	<b>35 223</b>
Stocks	53 356	628	-	53 984
Clients	5 760	796	-	6 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 264	20 520	-	25 784
Actifs courants non alloués	-	-	-	19 614
<b>Total des actifs courants</b>	<b>64 380</b>	<b>21 944</b>	<b>-</b>	<b>105 939</b>
Dettes financières non courantes	81 252	804	-	82 056
Autres provisions non courantes	11 820	5 247	-	17 067
Passifs non courants non alloués	-	-	-	45 516
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>93 072</b>	<b>6 051</b>	<b>-</b>	<b>144 639</b>
Dettes financières courantes	1 130	1 637	-	2 767
Acomptes reçus	1 835	14 426	-	16 261
Fournisseurs	17 936	1 584	-	19 520
Passifs courants non alloués	-	-	-	9 538
<b>Total des passifs courants</b>	<b>20 901</b>	<b>17 647</b>	<b>-</b>	<b>48 086</b>

## Autres informations

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	474	577	33	1 084
Effectifs moyens (ETP)	66	122	6	194

## - Au 30 septembre 2010:

Bilan	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Goodwill	61	25 413	-	25 474
Immobilisations incorporelles	128	134	-	262
Immobilisations corporelles	1 046	5 578	10	6 634
Immobilisations financières	1 379	136	-	1 515
Impôts différés actifs - non alloués	-	-	-	18 734
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 614</b>	<b>31 261</b>	<b>10</b>	<b>52 619</b>
Stocks	58 146	928	-	59 074
Clients	18 922	1 210	-	20 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 198	33 082	-	40 280
Actifs courants non alloués	-	-	-	19 069
<b>Total des actifs courants</b>	<b>84 266</b>	<b>35 220</b>	<b>-</b>	<b>138 555</b>
Dettes financières non courantes	82 536	959	-	83 495
Autres provisions non courantes	12 899	4 602	-	17 501
Passifs non courants non alloués	-	-	-	44 399
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>95 435</b>	<b>5 561</b>	<b>-</b>	<b>145 395</b>
Dettes financières courantes	1 571	1 625	-	3 196
Acomptes reçus	8 767	24 810	-	33 577
Fournisseurs	12 136	2 127	-	14 263
Passifs courants non alloués	-	-	-	10 986
<b>Total des passifs courants</b>	<b>22 474</b>	<b>28 562</b>	<b>-</b>	<b>62 022</b>

## Autres informations

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	80	428	-	508
Effectifs moyens (ETP)	84	116	8	208

### Note 36. Liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2011

Sociétés	Méthode de consolidation	Pourcentage de droits de vote	Pourcentage d'intérêts
SA RODRIGUEZ GROUP Port Canto 06400 Cannes N° SIRET : 697 220 879 000 46	Société mère	/	/
SA SNP BOAT SERVICE Port Canto 06400 Cannes N° SIRET : 300 774 791 000 10	Intégration globale	99.46	99.46
SAS GERARD RODRIGUEZ Port Camille Rayon 06220 Golfe Juan N° SIRET : 350 178 794 000 11	Intégration globale	100.00	100.00
SNP BOAT INCORPORATION 1651 Collins Avenue 33131 Miami Beach U.S.A	Intégration globale	100.00	99.46
SA SNP BOAT SERVICE TUNISIE 6 Rue Ibn Hazm – Cité Jardins 1002 Tunis TUNISIE	Intégration globale	99.75	99.21
SARL LE YACHT TUNISIE 6 Rue Ibn Hazm – Cité Jardins 1002 Tunis TUNISIE	Intégration globale	50.00	49.61
SA SNP BOAT SERVICE SUISSE 9 Rue du Commerce Genève SUISSE	Intégration globale	100.00	99.46
CUSTOMS MANAGEMENT SPA Portosole – Via del Castillo, 17 18038 San Remo ITALIE	Intégration globale	83.50	83.05
SA CAMPER & NICHOLSONS INTERNATIONAL 16 Allée Marconi L 2120 – LUXEMBOURG	Intégration globale	99.90	99.90
SNP BOAT SERVICE ITALIA SPA Piazza Corvetto 2/5 16100 Genova ITALIE	Intégration globale	100.00	99.46
RODRIGUEZ GROUP MIDDLE EAST LLC #904 Al Hawai Tower, Shaikh Zayed Road P.O Box No. 29717 Dubai - UAE	Intégration proportionnelle	55.00	54.70

**IV - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES CONSOLIDES  
AU 30 SEPTEMBRE 2011**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/11, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RODRIGUEZ GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **A. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'information sur les stocks de bateaux neufs et d'occasion dont le montant brut à l'actif est de 90 452 K€, les provisions constatées à la clôture de 40 859 K€ et le montant net de 49 593 K€, vous est présentée en notes 12 et 22 de l'annexe « Stocks » et « Autres provisions ».

Les stocks de bateaux neufs et d'occasion font l'objet d'une dépréciation au cas par cas quand la valeur nette de réalisation devient inférieure au coût. Compte tenu de la spécificité des produits et de l'absence de cotation permettant de la déterminer, la valeur nette de réalisation des bateaux neufs est fondée sur les estimations du Groupe et sur les transactions réalisées à la date de clôture. La valeur de réalisation des bateaux d'occasion est déterminée en se basant sur les prix de vente des transactions réalisées au cours de l'exercice pondérés en fonction de l'âge et de l'état des bateaux.

Nous avons pu apprécier la justification et la cohérence des provisions sur les stocks de bateaux neufs et d'occasion mais le Groupe continue de ressentir une pression très forte sur les prix de vente entraînant ainsi des cessions de bateaux à des valeurs inférieures à celles inscrites en stocks au 30 septembre 2011.

L'impossibilité d'obtenir des valeurs nettes de réalisation fiables pour les bateaux en stock constitue une incertitude qui ne nous permet pas d'apprécier le niveau de dépréciation et donc la valeur nette de réalisation des stocks de bateaux.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 31 de l'annexe concernant « l'impôt sur les résultats » :

Votre société avait constaté dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010 une créance d'impôts différés d'un montant net de 18,7M€.

Le montant de cette créance nette d'impôt différé a été ramené dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2011 à 3,8 M€ ce qui a entraîné la constatation d'une charge d'impôts de 14,9 M€.

## **B. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

Ainsi que décrit dans l'annexe, le Groupe a conduit, conformément aux principes édictés par la norme IAS 36, des tests de dépréciations, dont les modalités et les résultats sont présentés en Note 10 « dépréciation d'actifs » :

- Sur la valeur du bateau immobilisé destiné à l'activité de charter.
- Sur les actifs du sous-groupe Camper & Nicholson.

Nous avons revu, afin de nous assurer de leur caractère raisonnable, les hypothèses d'exploitation prévisionnelles ainsi que les modalités de calcul financier appliquées à ces tests.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **C. VERIFICATION SPECIFIQUE**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Nice et Le Cannet,  
Le 30 janvier 2012

Les Commissaires aux Comptes,

**EXCO COTE D'AZUR AUDIT**

Jean-Marcel GIULIANI

**MOORE STEPHENS CASAGRANDE**

Bernard CASAGRANDE

**V - COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE-MERE**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2011**

## A. BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2011

ACTIF (en milliers d'euros)	Note	Montant Brut	Amortissements	30/09/2011	30/09/2010
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5	<b>7 027</b>	<b>54</b>	<b>6 973</b>	<b>6 975</b>
Concessions, brevets et droits similaires		57	54	3	5
Autres		6 970		6 970	6 970
<b>Immobilisations corporelles</b>	6	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>		<b>66 360</b>	<b>48 635</b>	<b>17 725</b>	<b>18 114</b>
Autres participations		63 977	46 604	17 373	17 509
Autres immobilisations financières		2 383	2 031	352	605
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>73 387</b>	<b>48 689</b>	<b>24 698</b>	<b>25 089</b>
Avances et acomptes versés sur commandes		3	-	3	3
<b>Créances</b>	7	<b>3 471</b>	<b>90</b>	<b>3 381</b>	<b>4 389</b>
Autres		3 471	90	3 381	4 389
<b>Trésorerie</b>	8	<b>207</b>	<b>2</b>	<b>205</b>	<b>31</b>
Actions propres		8	3	5	5
Disponibilités		199	-	199	26
<b>Comptes de régularisation</b>	9	<b>108</b>	-	<b>108</b>	<b>104</b>
Charges constatées d'avance		108	-	108	104
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>3 789</b>	<b>92</b>	<b>3 696</b>	<b>4 528</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>77 176</b>	<b>48 781</b>	<b>28 394</b>	<b>29 616</b>

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	30/09/2011	30/09/2010
Capital	10	1 750	1 750
Réserve légale		175	175
Autres réserves		64 583	64 583
Report à nouveau		-53 265	-52 141
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-2 205</b>	<b>-1 125</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>11 038</b>	<b>13 243</b>
Provision pour risques et charges	11	51	51
<b>PROVISIONS</b>		<b>51</b>	<b>51</b>
<b>Dettes financières</b>	12	<b>69</b>	<b>73</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		69	73
<b>Dettes d'exploitation</b>		<b>2 450</b>	<b>2 227</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13	391	240
Dettes fiscales et sociales	14	2 059	1 987
<b>Dettes diverses</b>		<b>14 786</b>	<b>14 023</b>
Autres dettes	15	14 786	14 023
<b>DETTES</b>		<b>17 306</b>	<b>16 323</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 394</b>	<b>29 616</b>

## B. COMPTE DE RESULTAT AU 30 SEPTEMBRE 2011

(En milliers d'euros)	Note	30/09/2011	30/09/2010
<b>Chiffres d'affaires</b>			
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges		5	200
Autres produits		0	0
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>5</b>	<b>200</b>
Autres achats et charges externes	16	844	641
Impôts, taxes et versements assimilés		48	4
Salaires et traitements	17	404	
Charges sociales	17	149	
<b>Dotations d'exploitation</b>			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		2	2
Dotations aux provisions			51
Autres charges		20	0
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 466</b>	<b>697</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 461)</b>	<b>(497)</b>
<b>Produits financiers de participations</b>			
Autres intérêts et produits assimilés	18	130	161
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges	18	2	274
Différences positives de change			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>132</b>	<b>436</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	18	392	45 118
Intérêts et charges assimilés	18	0	
Différences négatives de change			30
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>392</b>	<b>45 148</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(261)</b>	<b>(44 712)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(1 722)</b>	<b>(45 209)</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19	3	11
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			45 117
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>3</b>	<b>45 128</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19	392	791
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3	7
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		90	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>486</b>	<b>798</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(483)</b>	<b>44 330</b>
Impôts sur les bénéfices			245
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>140</b>	<b>45 764</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 345</b>	<b>46 888</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		<b>(2 205)</b>	<b>(1 125)</b>

### C. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 SEPTEMBRE 2011

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
<b>Résultat net</b>	<b>(2 205)</b>	<b>(1 125)</b>
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		
Amortissements et Provisions (sauf actifs circulants)	482	(421)
Résultat cession d'actif		
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>(1 722)</b>	<b>(1 546)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	151	(410)
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	1 748	45 787
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>1 900</b>	<b>45 377</b>
Acquisition immobilisations financières		(45 117)
Cession immobilisations financières		
Acquisition immobilisations incorporelles		
Cession immobilisations incorporelles		
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>(45 117)</b>
Trésorerie en début d'exercice	(47)	1 238
Trésorerie en fin d'exercice	130	(47)
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>177</b>	<b>(1 285)</b>

### D. ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIETE-MERE AU 30 SEPTEMBRE 2011

#### Note 1. DECLARATION DE CONFORMITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2011 dont le total est de 28 394 416 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 2 204 730 Euros.

L'exercice clos à une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 octobre 2010 au 30 septembre 2011.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 14 décembre 2011.

Cette société "Holding" n'a pas d'activité propre en dehors de la gestion de son portefeuille titres.

## **Note 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutes les avances consenties entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une rémunération égale à la moyenne des taux effectifs moyens pratiqués en France par les établissements de crédit, pour des prêts à taux variable, aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans tel que ce taux est fixé par l'article 39 - I - 3° du code général des impôts français. Ce taux est de 3.90 % au 30 septembre 2011.

Par exception, concernant les avances consenties aux sociétés de droit étranger, si en application de leur législation fiscale interne le taux fiscalement déductible de leur résultat fiscal est inférieur au taux précité, le taux fiscalement déductible applicable selon leur législation interne sera applicable. Si en revanche, le taux fiscalement déductible applicable selon leur législation interne est supérieur au taux précité, ce dernier restera applicable.

### **2.1 Immobilisations**

---

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif appliqué à la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Licences informatiques : 1 an
- Autres immobilisations : 5 à 10 ans

## **2.2 Participations, autres titres immobilisés**

---

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'usage de ces titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'usage est déterminée à partir de différentes valeurs et principalement de la quote-part de capitaux propres consolidés.

Les actions propres rachetées dans le cadre du contrat de liquidité avec pour objectif une régularisation de cours sont comptabilisées en VMP. Les autres actions propres rachetées dans le cadre du contrat de liquidité sont enregistrées en titres immobilisés.

Une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat ; la valeur d'inventaire retenue étant le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

## **2.3 Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **2.4 Conversion des éléments exprimés en devises - Risques monétaires**

---

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en Euros au cours de la monnaie à la date de la signature du contrat ou au cours fixé à la mise en place de la couverture de change (ventes ou achats de devises à terme).

## **2.5 Trésorerie**

---

Le poste trésorerie comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

## **2.6 Impôt sur les sociétés**

---

Au niveau fiscal, la société est société tête de file de groupe intégrée suivant les dispositions de l'article 223 A à U du Code Général des Impôts.

Sont concernées par ce régime :

- SA RODRIGUEZ GROUP (Société tête de file)
- SA SNP BOAT SERVICE
- SAS G.RODRIGUEZ

Par convention il est précisé que les sociétés intégrées fiscalement calculent leurs charges d'impôts comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires à compter du jour où elles seront redevenues bénéficiaires.

## 2.7 Entreprises liées

Participations		63 930K€
SAS G.RODRIGUEZ		164K€
	Provision	(164) K€
SA SNP BOAT SERVICE		46 441K€
	Provision	(46 441) K€
CAMPER & NICHOLSONS INT.		17 373K€
Créances rattachées, avances et comptes courants		3 285K€ DébitEUR
		11 913K€ CréDiteur
CAMPER & NICHOLSONS INT.		11 913K€ CréDiteur
SAS G.RODRIGUEZ		1 040K€ DébitEUR
SA SNP BOAT SERVICE		2 244K€ DébitEUR
Intérêts des Comptes Courants		129 739 Produits
SA SNP BOAT SERVICE		119K€ Produits
SAS G.RODRIGUEZ		10K€ Produits

### Note 3. PRINCIPAUX FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

#### 3.1 Mise en place d'un management de croissance

Eric de Saintdo a été nommé le 7 octobre 2010, membre du Directoire et Directeur Général de Rodriguez Group. Titulaire d'un M.B.A. en Management International de l'Université du Texas à Dallas (Etats-Unis), Eric de Saintdo est une personnalité reconnue dans le monde de la plaisance de luxe. Sa passion pour le nautisme l'a conduit à assumer avec succès, pendant plus de dix ans, la Direction Générale du Festival International de la Plaisance de Cannes. Sa connaissance aigüe de la grande plaisance et les relations privilégiées qu'il a pu établir avec les principaux acteurs de ce marché lui ont permis de donner à ce rendez-vous incontournable du yachting, une dimension internationale.

Le 31 mars 2011, le Conseil de Surveillance de Rodriguez Group l'a nommé en qualité de Président du Directoire. Il succède ainsi à Gérard Rodriguez.

### 3.2 Poursuite de la restructuration du Groupe

---

#### Fusion absorption de Le Yacht par SNP Boat Service

Les actionnaires des sociétés SNP Boat Service et Le Yacht, filiales détenues directement et indirectement par Rodriguez Group à hauteur de 99,71 % et 99,32 %, ont approuvé, en date du 31 décembre 2010, le projet de fusion par voie d'absorption de la société Le Yacht par SNP Boat Service.

Cette opération a été réalisée avec effet rétroactif au 1er octobre 2010 compte tenu des dates de clôture des exercices sociaux au sein du Groupe. Elle se situe dans le prolongement des mesures de rationalisation mises en œuvre par Rodriguez Group.

Le regroupement des activités de Le Yacht, filiale dédiée aux activités de shipchandler, au sein de SNP Boat Service, se justifie par les liens d'interdépendance, tant commerciaux que financiers, existant entre les deux sociétés. En effet, SNP Boat Service réalise une part significative du chiffre d'affaires de Le Yacht par l'achat de décoration et de destinés à équiper les yachts commercialisés par SNP Boat Service.

Dans un souci constant d'amélioration des process de gestion et de fonctionnement internes, l'opération de fusion permet de rationaliser l'organigramme du Groupe en centralisant les activités au sein d'une même entité, de mutualiser les stocks de matériel, de simplifier les processus de commandes aux fournisseurs, de supprimer les facturations intra-groupe et, partant, de réaliser des économies d'échelle.

Les conditions financières de la fusion ont été déterminées sous le contrôle du commissaire à la fusion. Le capital social de SNP Boat Service a été augmenté d'un montant de 2.051.401 euros par l'émission de 4.337 actions nouvelles souscrites par les actionnaires de Le Yacht, Rodriguez Group détenant désormais 99,46 % de SNP Boat Service. Le Yacht se trouve dissoute sans liquidation, la totalité de son patrimoine étant transférée à SNP Boat Service.

L'opération a fait l'objet d'une modification du plan de sauvegarde de SNP Boat Service autorisée par le Tribunal de Commerce de Cannes.

#### **Note 4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

---

Par jugement rendu le 13 décembre 2011 et non encore notifié à la société à la date de tenue du Directoire approuvant les comptes, le Tribunal de Commerce de Cannes a fait droit à la demande de SNP Boat Service de modifier son plan de sauvegarde. En conséquence, les principales dispositions du jugement sont les suivantes : les échéances du plan de sauvegarde (fournisseurs et banques) seront réglées le 31 octobre de chaque année, et non plus en avril (pour les fournisseurs) et en juin (pour les banques). Par exception, la dernière échéance du plan reste fixée au 20 avril 2020. En outre, l'échéance de l'année en cours sera payée en préférence sur l'échéance de l'année suivante.

Le plan de Sauvegarde du Yacht n'est pas concerné par ce jugement.

## Note 5. IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

(En milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	7 178	-	151	7 027
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
<b>Valeur brute</b>	<b>7 178</b>		<b>151</b>	<b>7 027</b>
Amort. Immobilisations Incorporelles	203	2	151	54
<b>Amortissement</b>	<b>203</b>	<b>2</b>	<b>151</b>	<b>54</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>6 975</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>6 973</b>

Le renouveau de l'image du Groupe a nécessité une refonte totale des outils de communication. Le site Internet a donc été entièrement repensé non plus comme un outil institutionnel mais comme un outil commercial et promotionnel. C'est dans cette optique que l'ancien site Internet ne figure plus comme actif immobilisé. Le nouveau site est désormais un actif de SNP Boat Service, filiale dont l'activité est la vente de bateaux et services liés.

Les immobilisations incorporelles correspondent au fond de commerce de Camper & Nicholson sur lequel un impairment test a été réalisé pour justifier la non-dépréciation.

## Note 6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(En milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participation (valeur brute)	63 977	137 (a)	137 (a)	63 977
Provisions sur titres	(46 467)	(136) (b)	0	(46 604)
<b>Titres de participation (valeur nette)</b>	<b>17 509</b>	<b>1</b>	<b>137</b>	<b>17 373</b>
Actions propres (valeur brute)	2 383	-	-	2 383
Provisions sur actions propres	(1 778)	(253)	-	(2 031)
<b>Actions propres (valeur nette)</b>	<b>605</b>	<b>(253)</b>	<b>0</b>	<b>352</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>18 114</b>	<b>(252)</b>	<b>137</b>	<b>17 726</b>

(a) Fusion - absorption SNP Boat Service / Le Yacht

(b) Dotation suite à la fusion-absorption du Yacht par SNP Boat Service

### Actions propres

La septième résolution de l'assemblée générale mixte du 31 mars 2011 a autorisé la Direction de SA Rodriguez Group, conformément aux dispositions des articles L225-209 et suivants du code du commerce, à acquérir un nombre d'actions propres représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social, soit un achat maximal de 1 250 000 actions.

Au cours de l'exercice en application de ce programme d'achat, aucune action propre n'a été achetée. Au 30 septembre 2011, le nombre d'actions propres détenues est de 113 892 pour un montant de 2 383 K€ brut (353 K€ nets après réévaluation de la provision pour dépréciation de 252 K€ liée à la variation du cours de bourse de l'action Rodriguez Group).

## Note 7. AUTRES CREANCES

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Comptes sociétés liées	3 285	4 203
Etat et collectivités	183	186
Provision dep créances envers l'Etat	(90)	-
Débiteurs divers	3	
<b>Total</b>	<b>3 381</b>	<b>4 389</b>
- Dont à moins d'un an :	3 381	4 389
- Dont à plus d'un an :	0	0

La provision sur les créances envers l'Etat correspond à un crédit d'impôt mécénat de 2008 qui n'est pas restituable et qui risque de ne pouvoir être imputé sur un bénéfice fiscal proche.

## Note 8. TRESORERIE

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Actions propres (contrat AFEI)	8	6
Provisions actions propres	(3)	(2)
Autres disponibilités	199	26
<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>31</b>

La variation de trésorerie est détaillée dans le tableau de flux de trésorerie

## Note 9. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Charges constatées d'avance	108	104
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>4 389</b>

Au 30 septembre 2011, les charges constatées d'avance correspondent uniquement à des dépenses liées à l'exploitation de l'entreprise.

## Note 10. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 1 750 K€ est divisé en 12 500 000 actions de 0,14 Euros.

La société détient 115 616 actions propres réparties comme suit:

Nombre d'action	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Actions propres (rachat)	113 892			113 892
Actions propres (AFEI)	1 134	9 833	9 243	1 724
<b>Total</b>	<b>115 026</b>	<b>9 833</b>	<b>9 243</b>	<b>115 616</b>

## Note 11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Provision pour Risques et Charges	51	51
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>51</b>

Une provision pour risques et charges de 51 K€ a été constituée au 30 septembre 2010 pour prendre en compte les risques évalués lors de la vérification des créances déclarées auprès du Mandataire Judiciaire nommé dans le cadre de la procédure de sauvegarde et contestées par la Société Rodriguez Group. Ces contestations seront prochainement examinées par le Juge Commissaire.

## Note 12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Découverts Bancaires	69	73
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>73</b>
- Dont part à moins d'un an	11	7
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	29	29
- Dont part à plus de 5 ans	29	37

*Dont passif restant à rembourser dans le cadre du plan de sauvegarde : 66 K€*

### Note 13. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Fournisseurs fact non parvenues	102	130
Fournisseurs	289	110
<b>Total</b>	<b>391</b>	<b>240</b>
- Dont part à moins d'un an	323	166
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	46	46
<i>dont passif non déclaré</i>	24	24
- Dont part à plus de 5 ans	22	27

*Dont passif restant à rembourser dans le cadre du plan de sauvegarde : 73 K€*

### Note 14. DETTES FISCALES ET SOCIALES

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Taxe Professionnelle	1	1
Transaction fiscale	1 930	1 986
Impot Forfaitaire Annuel	51	0
Etat charges à payer	3	
Personnel	20	
Organismes sociaux	55	
<b>Total</b>	<b>2 059</b>	<b>1 987</b>
- Dont part à moins d'un an	470	199
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	795	795
- Dont part à plus de 5 ans	795	993

*Dont passif restant à rembourser dans le cadre du plan de sauvegarde : 1 981 K€*

### Note 15. AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Comptes sociétés liées	11 914	11 914
Autres Dettes	0	0
Impôt Société - Groupe (Économies d'impôt - Art.223 CGI)	2 873	2 109
<b>Total</b>	<b>14 786</b>	<b>14 023</b>
- Dont part à moins d'un an	0	0
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	2 873	2 109
- Dont part à plus de 5 ans	11 914	11 914

*Dont passif restant à rembourser post-plan : 11 914 K€ (créance intragroupe)*

## Note 16. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Sous-traitances diverses	3	0
Achats matières et fournitures	39	4
Locations	7	8
Assurances	368	369
Rémunérations d'intermédiaires	276	185
Missions & Réceptions	60	30
Autres services extérieurs	37	54
Cotisations	2	(13)
Annonces & Insertions	52	3
<b>Total</b>	<b>844</b>	<b>641</b>

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élevaient à 99 K€ sur l'exercice.

Rodriguez Group a engagé un vaste programme de renouveau de son image. Un nouveau logo et une nouvelle charte couleur ont été mis en place. Les frais de communication ont donc significativement augmenté.

De même au cours de l'année, la marque Rodriguez Group a été déposée dans de nombreux pays (en Asie, Moyen Orient, Amérique du Sud, Etats-Unis, Australie, Russie, Europe..) pour un coût de 52 K€.

## Note 17. CHARGES DE PERSONNEL

(En milliers d'euros)	30.09.2011	30.09.2010
Salaires	404	0
Charges sociales	149	0
<b>Total salaires et charges sociales</b>	<b>553</b>	<b>0</b>

## Note 18. RESULTAT FINANCIER

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Produit participation groupe	0	0
Autres produits financiers	130	161
Reprise de prov sur titres	2	274
Différence de changes	0	0
<b>Produits financiers</b>	<b>132</b>	<b>505</b>
Dotation pour dépréciation des Titres	390	45 118
Dotation pour dépréciation des VMP	3	2
Interêts et charges assimilées	0	0
Différences de changes	0	30
<b>Charges financières</b>	<b>392</b>	<b>45 217</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(261)</b>	<b>(44 712)</b>

La rémunération des avances consenties entre les sociétés du Groupe s'élève à :

- Autres produits financiers : 130 K€.
- Intérêts et charges assimilées : néant

### Note 19. RESULTAT EXCEPTIONNEL

(En milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
Produit cessions éléments cédés	0	0
Reprise de provisions exceptionnelles	0	45 117
Bonis sur actions propres	3	11
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>3</b>	<b>45 128</b>
Autres charges exceptionnelles de gestion	392 (a)	791
Charges exceptionnelles en capital	3	7
Dotations aux dépréciations exceptionnelles	90 (b)	0
<b>Charges financières</b>	<b>486</b>	<b>798</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(483 )</b>	<b>44 330</b>

(a) Dont 392 K€ d'honoraires liés à la procédure de Sauvegarde.

En baisse suite à la sortie de sauvegarde

(b) Voir note 7

### Note 20. ENGAGEMENTS

La société confirme que la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif.

#### Engagement de retraite :

Au 30 septembre 2011, les engagements de retraite relatifs aux droits acquis par les salariés s'élèvent à 1 244 €.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.61%
- Evolution des salaires : 2.5 %
- Table de mortalité : Insee 2011
- Age de départ : 65 ans
- Taux de charges sociales : 45 %
- Modalité de départ : volontaire
- Convention collective : Navigation de plaisance

## Engagements donnés

- Caution solidaire pour le loyer de Camper & Nicholsons Mayfair Ltd (filiale de Camper & Nicholsons International S.A) pour le local situé au Part Ground Floor, 18-20 Grafton Street, Londres W1 d'un montant de 230 000 £ annuel. Le bail ayant pour terme le 9 août 2023.
- Inaliénabilité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce de la SA Rodriguez Group à compter du 7 avril 2010 jusqu'au 7 avril 2020 prononcé par jugement du Tribunal de commerce de Cannes,

Les garanties consenties aux termes du protocole conclu avec les banques consistent en :

- un gage portant sur le stock de navires neufs et d'occasion de SNP Boat Service existant à la date de signature, aux termes d'un acte de gage de stock conclu entre SNP Boat Service et les Banques en date du 30 mars 2010 et inscrit sur le registre spécial tenu par le Greffe du Tribunal de commerce de Cannes en date du 7 avril 2010. Le cas échéant, les bateaux repris sur les ventes d'unités appartenant au stock gagé décrit précédemment, font à leur tour l'objet d'une inscription et entrent donc dans le stock gagé. Ainsi 2 navires ont fait l'objet d'un complément d'inscription en date du 2 août 2010, de même que 2 navires supplémentaires en date du 2 août 2011.
- . une affectation hypothécaire maritime relative au navire immobilisé puisque dédié à l'activité charter en date du 29 mars 2010,
- . des hypothèques maritimes relatives au navire précédemment en immobilisation en cours et réaffecté en stock à la clôture, en date du 30 mars 2010, ainsi qu'au navire précédemment en immobilisation corporelle et réaffecté en stock à la clôture en date du 1er juillet 2011,
- la réitération des garanties consenties par Rodriguez Group au profit des banques dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué de 2005. Ces garanties consistent en :
  - (i) un engagement de caution solidaire de Rodriguez Group, aux termes d'un acte de cautionnement solidaire en date du 29 avril 2010 ;
  - (ii) un nantissement des actions SNP Boat Service et G. Rodriguez détenues par Rodriguez Group aux termes d'un acte de nantissement de comptes-titres en date du 29 avril 2010 ;
  - (iii) un gage portant sur les actions Camper & Nicholsons International S.A détenues par Rodriguez Group, aux termes d'un acte de gage en date du 29 avril 2010.

Par ailleurs, Rodriguez Group a signé le 31 janvier 2011 un partenariat avec le groupe Sanlorenzo, aux fins de proposer à ses clients de nouveaux modèles à déplacement et semi-déplacement, pour une gamme de bateaux de 27m, 37m, 40m, 46m et 58m.

## Note 21. LITIGES

La société Rodriguez Group fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectifications afférente aux exercices 2008 et 2009 pour un total de 150 K€. Les seuls points de rectification portent sur la réintégration de la renonciation à recettes que la société consent au profit de ses filiales. Grâce au régime d'intégration fiscale pour lequel ont opté les sociétés françaises composant le Groupe, ces rectifications n'emportent aucune conséquence financière.

## Note 22. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'APUREMENT DU PASSIF

### 22.1 A l'ouverture de la procédure

Conformément à la liste des créances art. L624-1 du C.Com établie le 22 juin 2010 par le mandataire judiciaire et aux différentes transactions intervenues postérieurement, le passif restant à rembourser dans le cadre de la procédure de sauvegarde se décompose de la façon suivante:

(En milliers d'euros)	Comptabilité RODRIGUEZ GROUP	ventilée selon état du mandataire judiciaire			
		Protocolé ou hors plan	Admis	Contesté	non déclaré
Banques	73	-	73	-	-
Intragroupes	11 914	11 914	-	-	-
Provision pour risques et charges	51	-	55	51	24
Fournisseurs	79	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 987	-	1 987	-	-
<b>Total</b>	<b>14 104</b>	<b>11 914</b>	<b>2 115</b>	<b>51</b>	<b>24</b>

Le passif admis sera remboursable en dix annuités de montant égal soit 10% du total admis, la première annuité étant venue à échéance le 7 avril 2011 et les suivantes au 7 avril de chaque année.

### 22.2 Au 30 septembre 2011

(En milliers d'euros)	Comptabilité RODRIGUEZ GROUP	ventilée selon état du mandataire judiciaire			
		Protocolé ou hors plan	Admis	Contesté	non déclaré
Banques	66	-	66	-	-
Intragroupes	11 914	11 914	-	-	-
Provision pour risques et charges	51	-	49	51	24
Fournisseurs	73	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 981	-	1 981	-	-
<b>Total</b>	<b>14 085</b>	<b>11 914</b>	<b>2 096</b>	<b>51</b>	<b>24</b>

**E. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Filiales détenues à + 50 % (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux Propres	Quote part Capital	Valeur Comptable des titres		Prêts et Avances Consentis		Cautions et Avals	Chiffre d'Affaires H.T.	Résultat	Dividendes Encaissés	observation : dépréciation compte courant	Nombre d'actions
				Brute	Nette	Brute	Nette						
<b>SA SNP BOAT SERVICE</b> 06400 CANNES SIREN : 300 774 791	3 693	(116 699)	90	46 441	0	2 244	2 244	0	75 985	(13 582)	0	0	7012 sur 7807
<b>SAS GERARD RODRIGUEZ</b> 06220 GOLFE JUAN SIREN : 350 178 794	40	(4 006)	100	164	0	1 040	1 040	0	6 882	1 363	0	0	2500 sur 2500
<b>CAMPER &amp; NICHOLSONS</b> 16 Allée Marconi L-2120 - Luxembourg	1 193	8 615	100	17 373	17 373	0	0	0	18 811	(1 215)	0	0	999 sur 1000

**RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES**

	FILIALES		PARTICIPATIONS	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus	46 605	17 373	-	-
Brute	46 605	17 373	-	-
Nette	0	17 373	-	-
Montant des prêts et Avances Accordés	3 285	-	-	-
Brute	3 285	-	-	-
Nette	3 285	-	-	-
Montant des Dividendes Encaissés	-	-	-	-

**VI - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
AU 30 SEPTEMBRE 2011**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RODRIGUEZ GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.
- 

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **A. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe :

- Le Tribunal de Commerce de Cannes en date du 7 et 9 avril 2010 a accordé un plan de sauvegarde à votre société et ses filiales. En date du 13 décembre 2011, le Tribunal de Commerce de Cannes a autorisé SNP Boat Service à modifier son plan de sauvegarde.

- Les actionnaires des sociétés SNP Boat Service et Le Yacht, filiales détenues directement et indirectement par Rodriguez Group ont approuvé, en date du 31 décembre 2010, le projet de fusion par voie d'absorption de la société SNP Boat Service et Le Yacht. Cette opération a été réalisée avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre 2010.

## **B. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Un test de dépréciation a été conduit sur les actifs de Camper & Nicholsons, à la fois dans le cadre des comptes consolidés du Groupe et dans les comptes sociaux de votre société.

Les actifs figurant au bilan de votre société, relatifs au sous-groupe Camper & Nicholsons, représentent les valeurs nettes comptables principales (6 970 K€ en immobilisations incorporelles et 17 373 K€ en titres de participations).

Nous avons revu, afin de nous assurer de leur caractère raisonnable, les hypothèses d'exploitation prévisionnelles ainsi que les modalités de calcul financier appliquées à ces tests.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **C. VERIFICATION SPECIFIQUE**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements

**Rapport Financier Annuel au 30 septembre 2011**

consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs au capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Nice et Le Cannet,  
Le 30 janvier 2012

Les Commissaires aux Comptes,

**EXCO COTE D'AZUR AUDIT**

Jean-Marcel GIULIANI

**MOORE STEPHENS CASAGRANDE**

Bernard CASAGRANDE